

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

2013

Ce qui attend
le Maroc...

Les cahiers

du



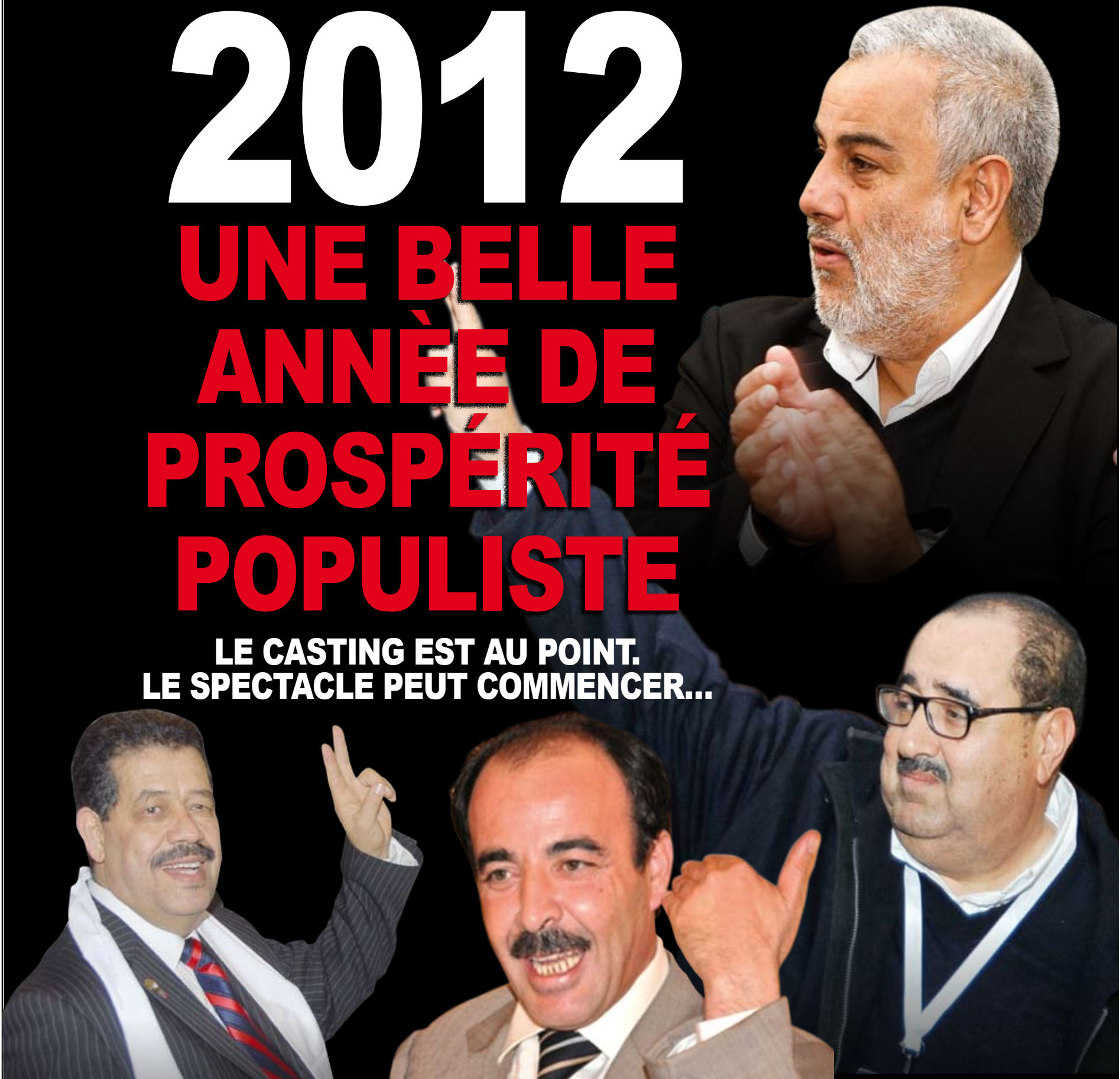
**Canard
Libéré**

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Sixième année N°278-du vendredi 28 décembre 2012 au 10 janvier 2013 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

2012 UNE BELLE ANNÉE DE PROSPÉRITÉ POPULISTE

LE CASTING EST AU POINT.
LE SPECTACLE PEUT COMMENCER...



EDITO

Par

Abdellah Chankou

Pluie de promesses

Tout le monde nourrit des appréhensions pour 2013 avec des interrogations sur ce qu'elle réserve au Maroc et aux Marocains. Les craintes des uns et des autres sont toutefois tempérées par la bonne saison agricole qui s'annonce grâce aux dernières pluies abondantes. Ce qui assure déjà le pays d'un bon PIB agricole qui peut contrebalancer les contre-performances des secteurs liés à l'export. Cette pluviométrie a induit un effet psychologique important puisqu'elle a calmé les esprits et fait germer les graines de l'optimisme.

Mais c'est le champ des réformes et des décisions capables de projeter le pays dans l'avenir qui reste passablement aride.

Après avoir épuisé le filon populiste des listes liées aux agréments de transport et des carrières qu'il a rendues publiques, le PJD, locomotive du gouvernement, doit passer à l'action pour mettre en musique le changement promis aux Marocains. Lassés des effets d'annonces et des discours démagogiques, ces derniers réclament du concret

qui changera en mieux leur quotidien difficile.

En attendant, les inégalités sociales sont toujours aussi flagrantes et le chômage des jeunes est en perpétuelle hausse, l'économie nationale ayant du mal à absorber les 180.000 diplômés qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Tout le paradoxe est là. Comment se fait-il qu'un pays jeune dont le po-

Le Maroc a tous les atouts en main, stabilité politique et proximité avec l'Europe, de nature à faire de lui une terre de choix pour les investisseurs étrangers

tentiel de développement est incontestable est-il miné par l'oisiveté d'une bonne partie de sa population ? C'est cette équation que le gouvernement est appelé à résoudre en orientant ses efforts vers la qualité de la formation dispensée à tous les niveaux. Une formation qui rencontre les besoins des investisseurs

qui recherchent des profils pointus prêts à l'emploi.

Le Maroc a depuis longtemps bâti sa compétitivité sur une main d'œuvre bon marché. Or, ce facteur pèse de moins en moins lourd dans la décision d'investir étant donné que les investisseurs choisissent la destination de leurs capitaux en fonction de la productivité et l'efficacité au travail et de moins en moins en fonction des exonérations fiscales. Voilà des réglages à opérer dans la stratégie.

Autrement, le Maroc a tous les atouts en main, stabilité politique et proximité avec l'Europe, de nature à faire de lui une terre de choix pour les investisseurs étrangers, ce qui lui permettra de capter plus de flux qu'il n'en accueille aujourd'hui.

« Le Printemps arabe » offre d'excellentes opportunités pour le Royaume qui a démontré que l'exception dont il jouit dans le monde arabe n'a rien d'une fanfaronnade. Aux responsables aux manettes du pouvoir d'aller, armés de bonnes résolutions, vendre auprès des investisseurs potentiels les avantages comparatifs du pays. ■

LE MONDE EST DORÉNAVANT À VOTRE PORTÉE



La carte @ - shopping du CIH, une carte dédiée à vos achats en ligne partout dans le monde.

Téléchargements, réservations d'hôtel, articles ou autres services... avec la carte @ - shopping, vous pouvez effectuer vos achats sur tous les sites Internet étrangers acceptant la carte VISA. En l'alimentant avec la dotation réservée à vos achats en ligne, vous maîtrisez votre budget tout en restant libre de vos choix.

Avec @ - shopping, l'achat en ligne vous est désormais accessible...et en toute sécurité.

Retrouvez nous sur le site

www.cih.co.ma

Crédit Immobilier et Hôtelier - Société anonyme au Capital Social de 2 660 808 500 DH
Immatriculé au Registre de Commerce de Casablanca sous le N° 203
Siège social : 187, Avenue Hassan II, 20019 - Casablanca
Tél : (+212) 5 22 47 90 00 / (+212) 5 22 47 91 11 - Fax : (+212) 5 22 47 91 63



Il fait bon être client CIH

القرض العقاري و السياحي
Crédit Immobilier et Hôtelier

Audiovisuel

El Khalfi ne crève pas l'écran



Mustapha El Khalfi, un désaveu cinglant.

Le gouvernement Benkirane a trébuché juste après sa nomination. La raison ? Le cahier des charges très controversé de l'audiovisuel concocté par le ministre PJD de la Communication et porte-parole du gouvernement Mustapha El Khalfi. C'est la première épreuve de la nouvelle équipe au pouvoir.

Les dirigeants de la deuxième chaîne, se sentant visés principalement par le projet El Khalfi, se révoltent contre ce qu'ils considèrent comme une attaque frontale contre la diversité linguistique et culturelle et une volonté d'arabiser l'essentiel des programmes de la chaîne de Aïn Sebaâ. L'opposition profite de cette occasion pour dénoncer la volonté du PJD d'islamiser les médias publics. Il a fallu l'intervention royale pour calmer les esprits et mettre fin à la polémique. En effet, le souverain a reçu en audience, dimanche 22 avril, le chef de gouvernement, Abdelilah Benkirane, ainsi que le ministre d'État, Abdellah Baha, et Mustapha

El Khalfi. Le souverain y a appelé les membres du gouvernement à veiller au respect de la constitution, notamment en matière de pluralisme linguistique, culturel et politique. Le désaveu est clair. M. El Khalfi est prié de revoir sa copie. M. Benkirane aidera son poulain en le dessaisissant gentiment du dossier des cahiers des charges au profit d'une commission dirigée par Naby Benabdallah dont la mission est de pondre un texte bien édulcorée. Mission accomplie. La Haca dira amen au nouveau cahier des charges revu et corrigé. Une Haca renouvelée car son président, Ahmed Ghazali et son directeur général, Nawfal Reghaye, seront limogés le 10 mai pour avoir approuvé le texte en l'état sans émettre la moindre réserve. Toute honte bue, M. El Khalfi, lui, ne démissionnera pas de son poste alors qu'il aurait dû tirer les conséquences politiques qui s'imposaient puisque sa vision de l'audiovisuel public qu'il a défendue jusqu'au bout a été royalement rejetée. ■

Mustapha Ramid

Marrakech mon désamour !

Quelques semaines après sa nomination au poste de ministre de la Justice et des Libertés, Mustapha Ramid a décidé de s'offrir sa polémique en dénonçant « ceux qui originaires de plusieurs continents viennent à Marrakech pour y passer le plus clair de leur temps à se vautrer dans le péché et s'éloigner de Dieu ». C'était lors de la visite qu'il a effectuée à une maison coranique à Marrakech dont le propriétaire n'est autre que le fameux cheikh Mohamed Maghraoui qui avait autorisé en 2008 dans une fatwa choquante le mariage des filles à partir de 9 ans.

À cette occasion, le cheikh Ramid a troqué son costume de ministre de la Justice et des Libertés publiques contre sa djellaba de prédicateur islamiste harangueur de foules rompu à la rhétorique islamo-populiste. Prenant la parole pendant une bonne dizaine de minutes en

présence du maître de céans qu'il a couvert de louanges jusqu'à plus soif, il s'est livré à un véritable prêche, s'adressant en des termes très laudateurs à plusieurs reprises à l'assistance formée de jeunes et de moins jeunes barbus qu'il a qualifiés de « la crème des hommes » grâce à leur dévouement à l'apprentissage du Coran. Sous-entendu, les autres, qui rasés de près viennent à Marrakech en bermuda et non en djellaba, sont des pécheurs bons à brûler en enfer. Les scènes de la vidéo font froid dans le dos. À voir toute cette armée de barbus en kamiss assis en tailleur à même le sol et suspendus aux lèvres de l'orateur, on se croirait dans une des madrasas du Pakistan qui ont fourni les principaux cadres du régime des Talibans dans les années 90.

Le propos de Ramid, qui a été perçu comme une attaque frontale contre le tourisme, a choqué beaucoup de monde au Maroc et à l'étranger. La polémique prendra fin avec l'audience accordée plus tard par le Premier ministre Abdelilah Benkirane à une délégation de la Fédération Nationale du Tourisme (FNT). ■



Mustapha Ramid, une attaque frontale contre le tourisme.

Festivals / Choubani crée la cacophonie

«Le temps du parti de l'État est révolu. Il faut également en finir avec le festival de l'État ! » C'est par ces mots durs que Lahbib Choubani, ministre chargé des Relations avec le Parlement et la société civile, a relancé en mars 2012 la polémique autour du festival Mawazine. Dans une interview à la presse, il énumère trois griefs contre cette manifestation : « Il reçoit de l'argent public de manière illégitime, il utilise sans contrepartie les médias publics et il menace la scolarité de nos élèves et de nos étudiants. »

La manifestation connaît un succès populaire indéniable (plus de 2,2 millions de spectateurs en 2011) qu'explique l'accès gratuit aux concerts de stars comme Sting, Shakira, B.B. King, Majda Roumi ou Warda. L'édition 2012, a accueilli entre autres Mariah Carey, Scorpions et Nancy Ajram. Mais depuis des années, les critiques fusent de tous bords. Les acteurs de la culture pointent sa ten-



Choubani, un festival de clichés.

dance à vampiriser les ressources et des sponsors au détriment d'autres événements, tandis que les islamistes y voient un lieu de débauche. En 2010, Abdelilah Benkirane, qui n'était pas encore chef du gouvernement, dénonçait l'invitation d'Elton

John en raison de son homosexualité. Le ministre Choubani, lui, met en avant un souci « de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, loin de toute atteinte aux libertés d'organisation, d'expression ou de pratique artistique ».

Au lendemain de la victoire électorale du PJD, un autre élu avait pourtant fixé les limites de l'art « propre » : « Nous n'acceptons pas que Latifa Ahrar se déshabille sur scène au nom de l'art », avait tonné Najib Boulif, évoquant la pièce de théâtre Capharnaüm, où l'actrice apparaissait en petite tenue. Quelques jours plus tard, l'artiste avait répondu en arborant au Festival international du film de Marrakech un caftan dévoilant largement ses jambes. En voilà une qui ne se voile pas la face. Voilà une artiste qui sait faire des appels du pied... ■



Composez votre pack avec les services dont vous avez besoin

Dans le contexte économique actuel, une entreprise doit être capable de s'adapter rapidement et efficacement à toutes les évolutions de l'environnement. Avec Pack Business PME, vous disposez d'une panoplie de services réunis dans un seul package que vous composez vous-même. Vous pouvez modifier vos options à tout moment et vous ne payez que les services que vous utilisez. Ainsi, vous faites des économies tout en vous simplifiant la gestion de vos activités. Renseignez-vous vite sur www.bmcebank.ma ou appelez le 0522 498 879.

Notre monde c'est vous et votre entreprise

0522 498 879
www.bmcebank.ma

140 avenue Hassan II - Casablanca - Maroc - RC Casa 27129



BMCE BANK
NOTRE MONDE EST CAPITAL



Football

Eric Gerets : Victime de son salaire



Gerets, une sortie prématurée.

La polémique sur le très controversé salaire de l'ex-sélectionneur national Eric Gerets n'a jamais cessé, enflammant les discussions de café, meublant les émissions de radio et remplissant les pages des gazettes sportives. Une copie d'écran, visiblement erronée, de son relevé bancaire pour le mois de février, ayant circulé sur les réseaux sociaux, a ajeté de l'huile sur le feu. Selon le document en question, le coach belge percevrait (in) exactement la somme de 2 767 617 dirhams et 83 centimes, soit près de 248 000 euros.

Recruté en 2010, l'intéressé a négocié son salaire en euros. Or, le dit virement fait état de dirhams. Il s'agit certainement d'un faux, ou une manière de prêcher le faux pour avoir le vrai. « Mon salaire ne regarde personne. Je peux seulement vous dire que si c'était seulement pour l'argent, je ne serais pas au Maroc. Je serais là où j'aurais pu gagner le double de mon salaire au Maroc », se défendait-il dans la presse.

L'affaire du salaire sera de nouveau mise sur le tapis après l'élimination du Maroc de la Coupe d'Afrique des nations. Politiques et journalistes ont pointé du doigt le salaire jugé «exor-

bitant» de l'entraîneur belge. Le Parlement finira par se saisir du dossier. Difficile de faire oublier le traitement de l'ex-sélectionneur de l'OM surtout que les résultats ne suivent pas. Mis en cause, le ministre des Sports, Mohamed Ouzine, a rejeté toute responsabilité, rappelant qu'il a été nommé après recrutement de l'intéressé. «Les Marocains ont le droit de savoir», a-t-il néanmoins reconnu. Sous contrat jusqu'en 2014, Gerets a vécu des jours difficiles à cause de la polémique sur son salaire, ce qui a fini par déstabiliser sérieusement celui qui n'a pas réussi à trouver ses marques avec l'équipe nationale. Après la défaite vécue comme une humiliation du Maroc face au Mozambique (2-0) lors des éliminatoires de la CAN 2013, il a grillé toutes ses cartes et la décision de son remplacement sera prise. Exit Eric Gerets, bonjour Rachid Taoussi. Celui-ci réussira à qualifier le Maroc à la CAN d'Afrique du Sud lors du match retour contre le Mozambique sur un score de 4 à 0. Quant au salaire du mal-aimé des Marocains, on ne le connaîtra jamais même si certaines sources font état de la somme de 2 millions de DH par mois. Pour un ballon footu c'est très cher payé. ■

Mezouar/Bensouda dans la tourmente

Les primes de la déprime



Une autre polémique est partie du Parlement en juin dernier mettant cette fois-ci en cause Salaheddine Mezouar et Nouredine Bensouda sur le thème de l'argent. C'est le bouillonnant député PJD, Abdelaziz Aftati, qui a accusé nommément M. Mezouar d'avoir touché sous la table la bagatelle de 400 000 DH par mois du temps où il était argentier du Royaume. Indignation des parlementaires du RNI qui quittent l'hémicycle en emboîtant le pas à leur chef pris à partie en direct.

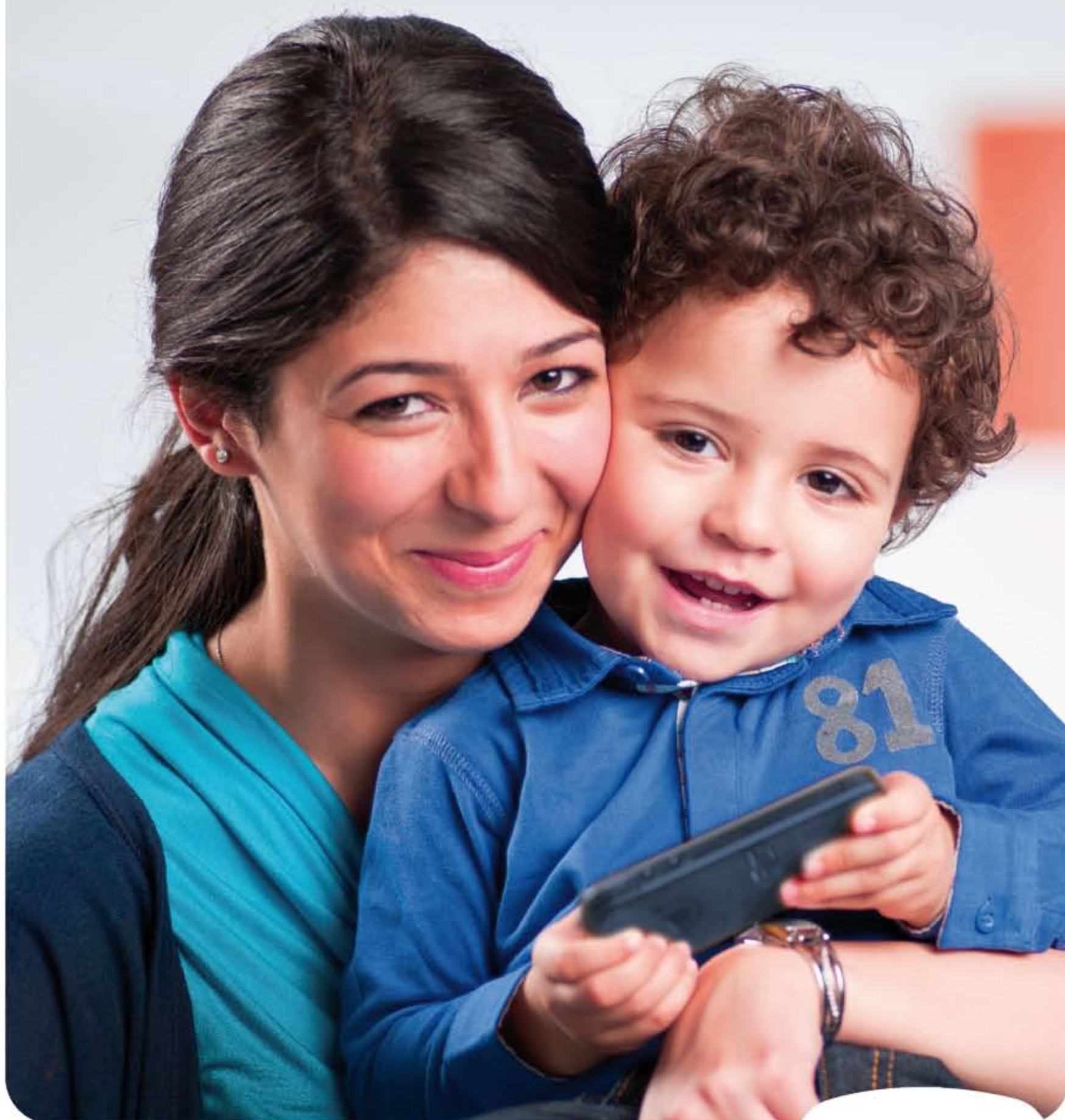
L'affaire prendra une ampleur considérable qui finira en procès devant la justice des supposés fonctionnaires des finances à l'origine des fuites des documents des primes touchées par l'ex-ministre de l'Économie et des finances et le trésorier général du Royaume. Il s'agit de trois arrêtés datant de l'année 2010. Deux documents sont signés de la main de Mezouar, et le troisième est paraphé par Bensouda. Les deux primes allouées par Mezouar au bénéfice de Bensouda sont de l'ordre de 32 000 DH par mois pour la première, et de 197 316 DH par trimestre pour la deuxième. Ce qui fait que Nouredine Bensouda touche, hors salaire, la bagatelle de 97 772 DH par mois.

En revanche, la somme de la prime mensuelle allouée par Bensouda à son ministre, 88 000 DH par mois, est légèrement inférieure aux émoluments du trésorier général du Royaume.

Or, la réalité est tout autre, les primes en question sont tout ce qu'il y a de légal, remontant à la période du protectorat. Mais le PJD a monté sciemment cette histoire en épingle pour des raisons populistes. Du moment que ces bonus sont connus et reconnus, pourquoi alors poursuivre en justice les deux cadres des finances soupçonnés d'avoir fuité dans la presse les feuilles des primes de Mezouar et Bensouda qui de ce fait ne doivent pas relever du secret d'État ? Mieux, les primes de la discorde n'ont pas été supprimées suite à cette polémique. Bien au contraire...

« Les responsables de cette affaire doivent assumer la responsabilité de leur choix », a déclaré Abdelilah Benkirane, ajoutant par ailleurs, comme pour mieux enfoncer le clou, « je ne prendrai pas de prime et ne me cacherais de personne si je veux prendre quelque chose ». Par ce propos, le Premier ministre répondait à Salaheddine Mezouar qui avait laissé entendre quelques jours plus tôt que la pratique des « enveloppes glissées sous la table » était courante puisque « l'octroi des primes s'appuie sur des textes légaux. Tous les ministres des Finances les ont eues ». Nizar Baraka et Idriss Azami ne dérogeront pas à la règle des bonus et coutumes... ■

Grandir avec Centrale Laitière, une histoire
qui s'écrit de génération en génération



Notre mission:

Apporter une nutrition de qualité au plus grand nombre



www.centralelaitiere.com



Grandir ensemble



1



7



14



2



8



15



3



9



16



17



4



10



11



5



12



13



6

- 1-Ferme-là ou tu auras de mes nouvelles !
2-Qu'est ce que je suis parti faire dans cette galère ?
3-Depuis que j'ai eu la Mercedes et le confort qui va avec, je ne m'installe plus dans le siège avant à côté du chauffeur. Ça c'est du changement !
4-Dégagez d'ici s'il vous plaît, sinon c'est à l'appareil du Parlement que vous aurez affaire...
5-Pouvoir ou pas, je reste égal à moi-même : Toujours à côté du petit peuple...
6-Arrête M. Moukharik de me marcher trop sur les pieds avec les marches de ton syndicat...
7-Le baise-main du petit peuple des nécessiteux, quelle jouissance ! À ce rythme, je mériterai bien le titre de saint Moulay Abdelilah...
8-Deux authentiques femmes patronnesses, Miriem Bensalah et Seloua Akhannouch.
9-C'est drôle, quand je suis sous la coupole , j'ai systématiquement envie de piquer un petit somme...Il faut défendre la liberté de dormir...
10- Du haut de mon perchoir, j'ai une vue panoramique des sketches politiques...
11- Écarte-toi du chabatismes satanique et viens faire équipe avec nous.
12- Abdelhadi Khairat, un vrai contorsionniste politique. Qui a dit que l'USFP n'a rien apporté au pays ?
13- Le poids des problèmes et de l'adversité est vraiment écrasant
14-Regardez les sourires de ces beaux messieurs, ils sont aux anges lorsque les femmes sont à leur service...
15- Ce n'est pas un discours, c'est un somnifère...
16- Chabat a pris l'Istiqlal, ça chlingue déjà !
17- Bakkoury, est ce qu'on est cuits comme cette grande paella ?

Rente car bazar

Les services de Abdelaziz Rebbah ont révélé la liste des titulaires des agréments de transport. L'affaire a fait grand bruit. Mais l'essentiel se fait toujours attendre, à savoir un cahier de charges qui aboutirait à la réorganisation et à la modernisation du secteur.

En fait, il y a de tout dans cette cartographie des agréments délivrés dès les années 50. Elle renseigne sur l'ampleur de l'économie de rente, ses ramifications et ses bénéficiaires. Elle traverse de long en large l'ensemble du territoire avec ses villes, ses villages, ses bourgs et ses coins reculés. Tout le Maroc, qu'il soit utile ou inutile, est représenté. Sur ce plan au moins, le principe de l'égalité des chances est respecté.

Mais pour se voir attribuer cette autorisation juteuse et espérer faire partie du club des VIP du transport, il faut évidemment montrer patte blanche. Les citoyens lambda sont évidemment exclus. C'est ainsi que ces permis de s'enrichir dans la facilité ont été attribués à des personnes physiques connues issues du monde culturel, militaire, sportif ou politique qui généralement les cède à prix d'or à des sociétés de transport plus ou moins organisées. La liste compte également des familles illustres comme les Ben Abbès-Hakam qui représentent la marque Mercedes au Maroc, tout comme les Joumani, Rguibi ou Malaïnine, la famille Meziane Belfkih, ainsi qu'une ribambelle d'héritiers de personnalités issues de la Résistance et de l'Armée de libération. Comme quoi, le privilège ne s'éteint pas avec la mort de son premier bénéficiaire. Non, au Maroc, il se transmet de père en fils. Une autre exception marocaine.



Rebbah, le balanceur des listes de la rente.

Parmi les bénéficiaires, il y a aussi des individus déjà fortunés qui n'en ont pas vraiment besoin comme l'ex-gardien du Onze national Baddou Zaki ou l'ancien défenseur Noureddine Naybet qui ont gagné beaucoup d'argent en manipulant bien le ballon rond. Cette situation a choqué plein de monde. « S'ils étaient dans le besoin, cela se comprendrait à la limite », dit-on dans les cafés. Tel n'est pas le cas par exemple de Abdelbari Zemzmi qui aurait demandé selon ses dires un agrément d'autocar entre Tanger et Khénifra pour arrondir ses fins de mois difficiles. La comédienne Mouna Fettou fait partie aussi du lot. Pourquoi elle et pas une autre comme par exemple son ennemie intime Samia Akariou ? Le choix des uns et non des autres répond-t-il à des critères objectifs ? Officiellement, n'importe qui pour être candidat à un agrément de transport. Il lui suffit juste de déposer son dossier auprès de la commission chargée de la question. Voire... Les voies de l'agrément sont insondables.

Et pourtant, le modèle à suivre existe. Il s'appelle CTM. Produit d'un agrégat d'agréments, cette compagnie privée a réussi le pari du confort, de la sécurité et de la ponctualité. Tout le contraire de ces enseignes de transport qui dysfonctionnent dans l'informel

en dehors de toute exigence de sécurité et de professionnalisme et qui sont la plupart du temps à l'origine d'accidents qui fauchent des vies humaines innocentes. Le ministère de tutelle n'a qu'à œuvrer pour généraliser le mo-

dèle CTM sur la base d'un cahier des charges clair et rigoureux. Les entités qui sont incapables de s'y conformer pour une raison ou une autre doivent se voir retirer l'agrément. Anarchie stop ! ■

Saliha Toumi



**Recruter, c'est important.
Etre bien accompagné, c'est essentiel.**
L'ANAPEC vous offre pour cela un ensemble complet de services.



Contrat d'embauche flexible exonéré de charges sociales et patronales jusqu'à 36 mois

Appui au recrutement

- mise à disposition des compétences
- pré-sélection des profils



Financement des formations de pré-embauche jusqu'à 10 000 Dh par personne



Choisissez les performances démontrées

- plus de 15 000 entreprises clientes déjà fidélisées ;
- plus de 80 000 bénéficiaires dans le cadre de Tahhil depuis 2007 ;
- plus de 330 000 besoins satisfaits depuis 2005.

Pour participer aux séminaires, connectez-vous sur le site :
www.anapec.org

Ibrahimi et compagnie

Embarqués dans une drôle d'histoire



Toufiq Ibrahim,
une affaire qui a fait
des vagues.

Personne n'a rien compris à l'affaire Ibrahimi. Elle a démarré en trombe avec une série de chefs d'accusation très lourds parmi lesquels celui de constitution de bande criminelle et atteinte à la sécurité de l'État, un crime passible de la peine de mort. Puis, cette grave charge disparaît lors de la première audience du procès ouvert le 15 octobre dernier ! Désormais, la justice ne reproche à l'accusé principal et ses 5 compagnons d'infortune dont deux syndicalistes UMT que le fait «d'avoir fait obstacle à la liberté du travail, créé une bande criminelle en vue de préparer une attaque contre des infrastructures portuaires et des navires et d'avoir divulgué le secret professionnel...». In fine Toufiq Ibrahim et ses co-accusés bénéficient de la liberté provisoire après avoir passé environ 6 mois en détention préventive. Lorsque la nouvelle de son arrestation (18 juin dernier) s'est répandue, tout le monde s'est posé cette question : Ex-président de Comanav et ancien président de TMSA, Toufiq Ibrahim est-il, sous son sourire charmeur et ses dehors bonhommes, un dangereux criminel qui planifiait des actes monstrueux contre son pays et son économie maritime ? Tous ceux qui le connaissent sont tombés de nus, ayant du mal à croire que l'accusé puisse être impliqué dans un complot pareil. Du coup, les observa-

teurs ont cherché à connaître les motivations cachées de son incarcération. Seule certitude, l'arrestation de Ibrahimi est intervenue alors qu'il tentait de sauver Comarit dont la flotte a été saisie dans les ports de France et d'Espagne pour des impayés estimés à plusieurs dizaines millions d'euros. Mais son plan de sauvetage est tombé à l'eau faute de soutien des banques.

L'affaire perd de son intensité lorsque la défense apprend que l'acte d'accusation repose uniquement sur des écoutes téléphoniques. Le parquet a reçu, le 16 mai dernier, une demande d'autorisation de la Direction de la Surveillance Territoriale (DST) de 20 numéros de téléphones portables. Les CD contenant les enregistrements ne concernent que 7 numéros dont ceux de Toufiq Ibrahim, de l'ex-conseiller du Premier ministre Abderrahmane Youssoufi Mohamed Rami et Abderrahim Mandour, ancien directeur des Ressources humaines de Comanav. Au-delà de la légalité ou non de cette procédure de mise sur écoute des accusés, il s'agissait de savoir si les accusations retenues sont étayées par des preuves matérielles. Or, celles-ci n'existent pas. Les poursuites reposent exclusivement sur le contenu des coups de fils incriminés passés entre M. Ibrahim et les autres détenus. Contenu qui selon toute vraisemblance ne contient aucune matière à poursuite. ■

Souad Chraïbi en taule Affaire cousue de fil blanc

Richissime styliste de la bourgeoisie casablancaise, Souad Ghernati, épouse Chraïbi, a écopé d'une peine de prison de 2 ans et demi prononcée le jeudi 16 août par la Chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca. L'inculpée, qui a bénéficié d'une réduction de peine à la suite d'une grâce royale, s'est retrouvée depuis mars dernier au cœur d'une mystérieuse affaire de vol de bijoux à la résidence de l'ambassadeur du Maroc en Russie Abdelkader Lachheb. C'est la femme du diplomate, Lamiaa Benyahia, qui a accusée celle qui était sa copine de ce larcin qu'elle aurait commis lorsqu'elle s'est rendue chez elle à Moscou pour l'aider dans la décoration de la nouvelle résidence de l'ambassade. La version des faits livrée par la styliste lors de sa déposition devant la police est tout à fait différente. À l'en croire, c'est madame l'ambassadeur qui lui a remis à la veille de son retour au Maroc un ensemble de bijoux pour les écouler auprès



Souad Chraïbi,
un piège bien tendu.

des joailliers de Casablanca tout en la suppliant de ne pas divulguer le secret. Mais le pot-aux-roses sera découvert –un pur hasard par un membre de la famille de la supposée victime en apercevant un collier semblable à celui de Lamia Benyahia exposée par un joaillier ! Une vraie énigme. D'abord, parce que la couturière, riche femme d'affaires, n'est pas dans le besoin au point de céder à la tentation du vol et de risquer sa réputation pour une si petite somme, le produit de la revente des bijoux n'ayant pas dépassé 300.000 DH. La femme de l'ambassadeur est a priori dans la même situation, puisqu'elle est issue d'une famille casablancaise aisée qui a fait fortune dans le business de l'enseignement privée. Sommes-nous face d'un règlement de compte entre femmes ? Y aurait-il eu entre-temps quelque chose qui a brouillé la relation entre les deux dames et qui aurait poussé l'une à se venger de l'autre ? Autant de questions qui s'imposent puisque quelques pièces manquent manifestement au puzzle. ■

Pack Expérience
40 ans et plus

7 garanties intégrées • Assistance complète • Tarif accessible

**La protection multirisques
pour les conducteurs confirmés**



Parce qu'avec l'expérience, vous adoptez une
conduite plus responsable,
RMA WATANYA vous récompense à travers
le « Pack Expérience, 40 ans et plus » :
une assurance multirisques à prix très
accessible, incluant de nombreuses garanties
et des services d'assistance étendus.
Ainsi, vous disposez de toute la sérénité dont
vous avez besoin pour prendre la route.



RMA WATANYA
Vous ne serez jamais seuls

www.rmawatanya.net

Abdelhanine Benallou La prison comme horizon



Abdelhanine Benallou,
une gestion très décriée.

Abdelhanine Benallou et son bras droit Ahmed Amine Barkallil ont été rattrapés par la justice. Les deux hommes sont en séjour forcé à la prison de Oukacha à Casablanca depuis février 2012. C'est la découverte, paraît-il, de biens immobiliers achetés à l'étranger (notamment à Paris) pour son propre compte et celui de sa petite famille qui ont été à l'origine de la disgrâce brutale du directeur de (l'ONDA (2002-2010). L'accusé s'est même permis de monter des sociétés au-delà des frontières nationales. Il faut éprouver un sacré sentiment d'impunité pour agir ainsi. Ce 6 février 2010, M. Benallou est débarqué et remplacé séance tenante par Dalil Guendouz qui n'a pas réussi à faire oublier son prédécesseur. Il ne restait plus qu'à coffrer l'ex-DG surtout que sa gestion de l'office (période 2003-2007) a fait l'objet d'un rapport accablant de la Cour des comptes.

Le juge d'instruction près la Cour d'appel de Casablanca a récemment achevé l'instruction du dossier lourd de plus de 600 pages après l'audition des deux principaux stars de l'affaire et quelque 16 autres prévenus. C'est sur une soixantaine de pages que le rapport de la Cour des comptes a présenté les dysfonctionnements relatifs à la gestion de (l'Office National Des Aéroports) (ONDA). Les Magistrats de la Cour ont fait ressortir, en plus d'un abus de marchés par entente directe, plusieurs mau-

vais agissements de l'ex-patron. Par rapport aux marchés, la Cour des comptes a révélé que l'ONDA a abusé du recours au mode négocié qui a concerné 31% des marchés passés durant la période 2003-2007. Les arguments avancés pour justifier cette situation, à savoir l'urgence et les considérations techniques, ne sont pas convaincants.

Côté commandes, il a été constaté que l'ONDA s'adresse à un nombre très limité de fournisseurs qui bénéficient d'une part importante des bons de commandes. Ainsi, en 2007, pas moins de 20 fournisseurs, soit 2% d'entre eux se sont vus adjudger la moitié des commandes. De plus, plusieurs sociétés consultées avec beaucoup d'assiduité appartiennent à la même personne!

Plusieurs anomalies ont été aussi constatées au niveau du système de contrôle interne. Ainsi, plusieurs cas de manipulation informatique de la paie ont été détectés dont le plus frappant concerne un agent qui a bénéficié d'un avancement irrégulier par bonification lui permettant de passer du grade C3 au grade C7, en l'absence de décision du directeur général. Cette seule irrégularité a causé à l'office une perte d'environ 133.602,50 DH que l'intéressé s'est engagé à rembourser. S'ajoute à cela d'autres cas d'avancement irrégulier, d'octroi irrégulier de la prime de performance à certains cadres, de cadres dont l'authenticité des diplômes n'a pas été contrôlée. ■

Khalid Alioua Affaire juste ou règlement de compte ?

Khalid Alioua est en détention provisoire depuis vendredi 29 juin en compagnie de deux membres de sa famille ainsi que de l'ex-directeur de l'hôtel Riad Salam. Même s'il s'est efforcé de n'en rien laisser paraître devant son escorte policière, l'intéressé est sous le choc tout comme ses proches et ses amis. Personne n'avait imaginé une fin peu glorieuse pour l'ex-ministre de l'Emploi et porte-parole du gouvernement sous le gouvernement d'alternance formé en mars 1998 par Abderrahmane El Youssoufi.

Le rapport 2009 de la Cour des comptes avait épinglé la gestion de Khalid Alioua (2004-2009) en révélant une série d'irrégularités et d'infractions financières. Mais l'accusé s'en est toujours défendu, préférant transcender les reproches des hommes de Midaoui pour mettre en avant des indicateurs faisant état de l'amélioration des fondamentaux de la banque entre 2005-2009 :

Évolution de la collecte des dépôts de 10,2 milliards de DH à 17,5 milliards de DH à fin 2009. L'encours des crédits n'est pas en reste, qui s'est bien développé s'établissant à 18,487 milliards de DH, soit une progression de 44%. Les créances en souffrance ont connu à leur tour une diminution notable, passant de 14,970 milliards de DH en 2003 à 7,451 milliards de DH en 2008. Quant au produit net bancaire (PNB) de l'établissement, il a connu une progression significative passant de 590 millions DH en 2002 à 1,38 milliard DH en 2007.

Khalid Alioua avait reproché aux auditeurs de ne pas prendre en considération ces performances et de focaliser leurs investigations sur ce qu'il considère être des erreurs de gestion inhérentes à tout management. « Certes, il y a eu des dépassements sous forme de dépenses somptuaires et de largesses réglées sur les deniers de la banque, reconnaît un avocat, mais M. Alioua ne s'est pas rendu coupable de détournements de fonds ni de malversations financières ». Il appartient désormais à la justice de qualifier avec exactitude les faits qui sont reprochés à l'ex-patron du CIH.

Le fait que la Cour des comptes ne lui ait pas donné l'occasion de livrer sa réponse aux griefs soulevés a fini par renforcer chez lui la conviction qu'il est victime d'une cabale politique, qu'on voulait le jeter en pâture à l'opinion publique pour l'exemple alors que les exemples de la vraie incurie ne manquent pas.

Cette conviction est partagée par ses avocats qui ont décidé en novembre dernier de monter au créneau pour réclamer la liberté provisoire pour l'ex-président du CIH dont l'instruction du dossier n'a pas démarré jusqu'à aujourd'hui. Khalid Alioua étant une personnalité connue ayant exercé plusieurs hautes fonctions et jouissant de toutes les garanties nécessaires, ses avocats demandent l'application du contrôle judiciaire qu'ils jugent largement suffisant. Visiblement pas au Maroc... ■



Khalid Alioua,
à quand
la délivrance ?

BANQUE **POPULAIRE**
FAITE POUR VOUS



“Je suis populaire”
Assaad Bouab

gbp.ma

Oui, vous êtes tous populaires. Et à la Banque Populaire, nous sommes comme vous, populaires.



Assia El Ouadie s'en va

Elle n'est plus "Mama Assia". Ainsi l'appelait affectueusement ceux pour lesquels elle a dédié l'essentiel de sa vie : Les pensionnaires des centres de détention et de réforme. Pour les jeunes et surtout les mineurs floués de la vie qui échouent dans une prison, Assia El Ouadie fut une mère protectrice, une militante généreuse dont elle a défendu sans relâche la cause à l'intérieur du pénitencier comme à l'extérieur. Femme de conviction, sensible à la détresse humaine, elle s'était battue pour l'amélioration de leurs conditions de détention dans un univers impitoyable mais aussi et surtout pour leur réinsertion réussie dans la vie sociale. Avec cette population carcérale, cette native de Safi en 1949, juriste de formation, a noué une relation particulière faite d'estime et de soutien. Une combattante dans l'âme, toujours disponible et volontaire, jamais avare d'un réconfort ou d'un coup de main. Quand elle leur rendait visite en prison, les visages des prisonniers s'éclairaient soudain d'un large sourire en lui donnant bruyamment de « Mama Assia ». Issue d'une famille de militants, elle a de qui tenir. Fille du poète Mohamed El Ouadie El Assafi, figure de la gauche marocaine et de la femme de lettres et membre de l'USFP Touria Sekkat, Assia El Ouadie est la sœur de Salah El Ouadie qui a connu à son tour les affres de la détention politique. Ceux qui étaient habitués à son aile protectrice sont aujourd'hui orphelins. Mais la flamme des gens exceptionnels qui se sacrifient pour les plus faibles ne s'éteint jamais. ■

Disparition de Abdesslam Yassine Le dernier des morchids



Le fondateur du mouvement islamiste marocain Al Adl Wal Ihsane, Abdesslam Yassine est mort à 84 ans, le 13 décembre 2012 à Rabat. Pédagogue, inspecteur de l'enseignement secondaire et directeur du centre de formation des instituteurs à Casablanca, il est né en 1928 à Marrakech. En 1965, il se tourne vers le soufisme où il suivra les enseignements du cheikh Abbès. Deux ans plus tard, il obtient un poste de haut fonctionnaire à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale à Rabat. Très vite, il abandonnera cette fonction et retourne auprès de cheikh Abbès. À la mort de ce dernier, il observera des changements d'orientation au sein de la confrérie soufie, ce qui le pousse à quitter définitivement la zaouïa pour fonder Al Adl Wal Ihssane qui sera interdite mais tolérée dès sa création. Le culte de la personnalité de son chef, qui se comportait comme s'il était dépositaire d'une mission messianique, fit d'elle une association mystique identique semblable aux sectes quant à son fonctionnement et à son organisation. Le parcours de l'organisation se confond avec la vie du Cheikh qui est sans aucun doute une figure marquante de la vie politique et religieuse au cours de ces quatre dernières décennies. Combien compte-t-elle de membres ? Certainement plusieurs milliers qui n'hésitent pas à sortir dans la rue à chaque

appel à manifester lancé par son guide. Quel successeur pour Abdesslam Yassine ? Cheikh Mohamed Al Abbadi issu d'Oujda assure l'intérim en attendant l'élection et non la cooptation du successeur après la commémoration du 40e du décès du chef. Une chose est sûre : Al Adl Wal Ihsane sans son fondateur et son aura ne sera plus la même. Son avenir est plus incertain que jamais. La structure interdite rentrera-t-elle dans le rang auquel cas elle risque d'être accusée par les puristes d'avoir dilapidé l'héritage yassiniste ou continuera-t-elle en revanche son action de résistance dans la clandestinité ? L'association optera finalement pour les urnes en vue d'élire le successeur du cheikh. Depuis dimanche 23 décembre, c'est chose faite. Il s'agit de Mohamed Abbadi, secondé par Fathallah Arsalane. Un partage des rôles entre les prédicateurs et les politiques qui préfigure un nouveau mode de fonctionnement plus proche des partis classiques. Grands perdants du scrutin, Nadia Yassine et son mari Abdallah Chibani qui ne figurent pas dans le nouvel organigramme.

Une chose est sûre : Avec la disparition du Cheikh, symbole d'unité de ses ouailles, les divergences et les querelles, autrefois latentes, risquent d'éclater au grand jour. Avec en perspective l'émergence à terme d'un profil à la Benkirane ou, encore mieux, à la Chabat ? ■

Une cavalière de cœur et de raison

SAR la Princesse Lalla Amina est décédée le jeudi 16 août 2012. Celle qui a dédié l'essentiel de sa vie aux causes sociales et au sport est née le 14 avril 1954 dans l'exil à Madagascar. Après le retour d'exil du héros de la libération, feu S.M. Mohammed V confia, en 1957, à Son Altesse Royale, encore à la fleur de l'âge, la présidence de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance, illustrant ainsi la volonté royale de promouvoir la situation de l'enfance au Maroc. Parallèlement à ses études primaires et secondaires au Collège Royal de Rabat et à ses études supérieures en philosophie, S.A.R. la Princesse Lalla Amina, qui maîtrisait, en plus de l'arabe, le français et l'anglais, portait un intérêt particulier au sport, notamment l'équitation, discipline dans laquelle elle a fait ses preuves dès son jeune âge. Avec le décès de Lalla Amina, le Maroc perd une militante passionnément engagée dans la promotion du sport national, notamment les arts équestres à travers notamment l'organisation de la Semaine du cheval et le parrainage d'autres compétitions et activités hippiques. Présidente de la Fédération Royale Mar-



caine des sports équestres depuis 1999, la défunte a sans conteste marqué cette discipline de son empreinte en réussissant un mariage parfait entre les arts équestres ancestraux du Royaume et les aspects modernes de l'équitation. La princesse Lalla Amina s'est illustrée également dans le domaine de la protection des personnes handicapées et leur insertion dans la société. Pour cette catégorie de la population, elle avait créé en 1994 le Special Olympics Maroc, contribué à la mise en place du Special Olympics de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et consenti d'énormes efforts pour promouvoir le sport des handicapés mentaux au Maroc. ■

Tayeb El Alej

L'art en deuil

On le surnommait le Molière marocain. Effectivement Ahmed Tayeb El Alej, décédé dans sa terre de Fès à l'âge de 84 ans, était une figure emblématique du théâtre national et un maître incontesté de l'art du Zajal et des recherches en matière des arts populaires. Sa disparition est une grande perte pour l'art traditionnel marocain.

Autodidacte doté d'un goût artistique raffiné, jouissant de l'estime de tous, Tayeb El Alej a enrichi la culture marocaine par ses œuvres multiples.

Encore gamin, Ahmed Tayeb El Alej a commencé «maâlem menuisier», (apprenti) pour devenir, à l'âge de 18 ans, un maître menuisier. C'est sur le tard que ce génie a pris le chemin de l'école pour s'intéresser au patrimoine culturel de son pays qu'il a mis en exergue avec beaucoup de talent et de dévouement. Homme cultivé, il réussit à adapter au contexte national des

pièces de théâtre françaises comme «Tartuffe», «Les fourberies de Scapin» ou «Le bourgeois gentilhomme».

Exigeant avec lui-même, ce dramaturge et parolier hors pair s'est mis un peu à l'écart de la scène, ne se retrouvant nullement dans les différentes formes d'expression nouvelle génération notamment la chanson. ■



Mohamed Naciri / La justice perd son avocat

L'ancien ministre de la Justice, Mohamed Taieb Naciri, est décédé, mardi 29 mai 2012 à Rabat, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de 73 ans.

Né en 1939 à Nouaceur dans la périphérie de Casablanca, feu Mohamed Naciri a occupé le poste de ministre de la Justice de janvier 2010 à janvier 2012. Une fonction qui n'était pas de tout repos compte tenu de la complexité de la réforme d'un appareil très difficile. Il lui arrivait souvent d'éclater en larmes devant ses interlocuteurs, tellement la tâche relavait de la gageure pour ne pas dire de la mission impossible. Avant de partir, celui qui était connu pour être l'avocat du gouvernement et des hautes sphères politiques a réussi tout de même à mener une opération assainissante au sein de son département. Réputé indéboulonnable et puissant, Driss Bichr qui avait passé plus de 20 ans aux commandes de postes d'influence notamment celui d'inspecteur général a été expédié à la retraite ainsi que d'autres baronnies bien installées. Son successeur, Mustapha Ramid, confronté aux grèves du personnel de la justice et à la rébellion d'une partie des magistrats, est en train de goûter aux délices de la justice. ■



Le Maroc joue dans le Golfe

Sans que le Maroc n'en formule le souhait, les dirigeants du Conseil de Coopération des pays du Golfe (CCG), réunis mardi le 10 mai 2011 à Riyad, l'ont invité à rejoindre leur club fermé qui fêtait alors ses 30 années d'existence. Plus tard, en répondant positivement à cette invitation, que la Jordanie a également reçue, Rabat exprimera néanmoins sa préférence pour une coopération stratégique plutôt que pour une adhésion qui serait incompatible avec l'appartenance naturelle du royaume à l'espace maghrébin.

Le 16 octobre 2012, prenant son bâton de pèlerin, le Roi Mohammed VI entame une tournée d'une semaine dans quatre monarchies du Golfe, en l'occurrence l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Emirats Arabes Unis et le Koweït. Il ira aussi en Jordanie pour visiter le camp Zaatari où sur ses instructions les Forces armées royales ont dressé un hôpital de campagne pour soigner les blessés syriens.

Le périple royal qui a débuté en Arabie Saoudite visait outre le raffermissement des relations du Maroc avec les pays de la région, l'examen d'un programme de développement que les hauts responsables marocains, conseillers royaux et ministres concernés ont soumis à leurs vis-à-vis homologues. Doté de 5 milliards de dollars jusqu'en 2016, le partenariat élargi Maroc-CCG est une réponse logique au potentiel de croissance qu'affiche le Maroc et dont ont besoin pour se fructifier les importants fonds souverains du Golfe. Réciproquement, le Maroc a besoin de l'aide des pays du CCG pour financer ses différents



Une tournée royale fructueuse.

chantiers stratégiques de développement. Notamment le plan Maroc Vert dont le coût est estimé à 20 milliards de dollars, le projet du TGV qui nécessite quelque 20 milliards de DH sans oublier le méga projet d'énergie solaire devant mobiliser près de 10 milliards de dollars et la

Vision 2020 qui a besoin de fonds frôlant les 16 milliards de dollars. D'autres plans et programmes tels Maroc Numeric ou le plan Halieutis ou encore des infrastructures portuaires ont besoin de financements considérables.

Par ailleurs, la tournée royale vi-

sait aussi à rééquilibrer les échanges avec certains pays du CCG, en premier lieu l'Arabie saoudite d'où le Maroc a importé des biens et services pour une valeur de 24,5 milliards de dollars en 2011, contre des exportations atteignant à peine 320 millions de dollars ! ■

Le FMI assure et rassure

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 3 août 2012 un accord de 24 mois en faveur du Maroc au titre de la ligne de précaution et de liquidité (LPL), d'un montant de 6,21 milliards de dollars. Le gouvernement a aussitôt fait savoir ne pas avoir l'intention d'utiliser ce crédit à moins que le Maroc n'enregistre de véritables besoins de balance des paiements imputables à une détérioration de la conjoncture extérieure. Christine Lagarde, directrice générale du FMI, a déclaré après la décision d'octroi au Maroc de cette ligne de précaution: «Les politiques écono-

miques saines et les vastes réformes structurelles mises en œuvre par le Maroc ont contribué à de solides résultats macroéconomiques, notamment sous la forme d'une croissance robuste, d'une inflation faible et d'un système bancaire résilient. Cette évolution favorable, de même que la solidité des fondamentaux économiques et des dispositifs institutionnels ont aidé le pays à amortir l'impact de la crise mondiale et à répondre à des besoins sociaux pressants». L'exécutif saura-t-il rester tout au long de 2013 ce bon élève décrit pas Lagarde? Ou bien sera-t-il amené sous les coups de boutoir de la crise à baisser la garde ? ■



Christine Lagarde, un prêt au cas où...

L'offre du siècle

100 ans de Ford au Maroc et l'aventure continue ! Nous tournons une nouvelle page de notre histoire, fiers d'être à vos côtés depuis un siècle et engagés à toujours vous proposer des véhicules performants, alliant design et technologie. Et à l'occasion de cette nouvelle année, découvrez des offres exceptionnelles sur toutes nos voitures et dans tous nos showrooms !

Bénéficiez de remises allant jusqu'à 40.000 Dh sur toute la gamme !

www.ford.ma

L'OFFRE du SIÈCLE



SCAMA - Groupe Auto Hall

• Casablanca : 05 22 46 43 80 à 84
• Casa Abdelmoumen : 05 22 86 36 32
• Rabat : 05 37 72 58 46
• Meknès : 05 35 55 12 20
• Rommani : 05 37 51 66 71
• Kénitra : 05 37 37 99 66

• Tanger 1 : 05 39 95 11 11
• Tanger 2 : 05 39 39 40 56
• Tétouan : 05 39 71 52 05
• Fès : 05 35 62 59 51
• Oujda : 05 36 52 40 20
• Karia Ba Med : 05 35 62 89 32

• Marrakech 1 : 05 24 44 84 22
• Marrakech 2 : 05 24 35 47 20
• Settat : 05 23 72 00 81
• El Jadida : 05 23 37 37 22
• Béni Mellal : 05 23 48 31 19
• Safi : 05 24 46 28 10

• Chemala : 05 24 46 90 90
• Chichaoua : 05 24 35 37 74
• Attaoula : 05 24 23 58 99
• Agadir : 05 28 84 29 95
• Dakhla : 05 61 95 27 96



Go Further

Nador West Med

L'Oriental prend la mer

Après celle de Tanger Med dont elle est complémentaire, la plateforme portuaire de Nador West Med va hisser davantage le leadership du Maroc en matière de commerce maritime mondial. La cérémonie de signature des conventions de financement et de gestion du futur complexe portuaire ont été paraphées, sous la présidence de SM le Roi, le mardi 4 décembre 2012.

Le complexe portuaire intégré Nador West Med sera connecté à un important réseau d'infrastructures routière, autoroutière et ferroviaire, l'objectif étant d'arriver à un développement intégré et durable de la région. La première phase des travaux mobilisera un budget général de près de 6 milliards de DH provenant en partie du budget de l'État et de divers fonds d'investissements en plus des fonds que devra lever l'Agence nationale des ports.

Nador West Med s'inscrit dans la stratégie portuaire du Maroc à l'horizon 2030, à laquelle un budget colossal de 60 milliards de DH a été alloué. Cette stratégie s'articule autour de 6 pôles portuaires: Le pôle de l'Oriental, tourné vers l'Europe et la Méditerranée, le pôle du Nord-Ouest, porte du Détroit, le pôle de Kenitra-Casablanca, le pôle Abda-Doukkala, centre de l'industrie lourde, le pôle du Souss-Tensift et le pôle des



Un port pour désenclaver l'Oriental.

ports du Sud. Le but, à terme, est d'entourer le royaume d'une ceinture portuaire moderne à même de l'arrimer au trafic commercial mondial dont il est déjà un maillon important.

Édifié sur un terrain public de 850

ha, situé dans la commune rurale Iaâzanène (province de Nador), Nador West Med deviendra une plateforme géante de stockage de produits pétroliers qui non seulement subviendront aux besoins locaux mais alimenteront égale-

ment les pays de la région, l'Espagne comprise. Pour le directeur de l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI) en Espagne, Mohamed Aziz El Atiaoui, le futur port Nador West Med constitue «un projet d'envergure internationale qui s'inscrit dans une approche de complémentarité avec le port de Tanger Med» et qui permettra de renforcer les partenariats win-win avec les pays voisins, notamment le royaume ibérique. En effet, le Nador West Med devrait permettre de fluidifier le transport des voyageurs et des véhicules entre le Maroc et l'Europe tout en contribuant à développer les flux touristiques combinés entre le nord du Maroc et le sud espagnol. Seule défaillance et elle est de taille, la crise sans précédent qui frappe le pavillon national et l'incapacité du département de tutelle de redresser la barre dans le sens des intérêts des armateurs locaux ou ce qui en reste. ■

Marchica, une nouvelle station est née

Après Saïdia, Cala Iris, la Marchica à Nador ambitionne de faire de l'Oriental un grand pôle touristique intégré. La cérémonie de présentation du plan d'aménagement spécial de la 2e plus grande lagune au sud de la Méditerranée s'est déroulée à Nador, le 1er décembre 2012, sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI. Le grand projet de Marchica, initié par le Souverain en 2008, comporte plusieurs tranches dont la mise en œuvre progressive s'étend sur une quinzaine d'années pour un investissement global de 46 milliards de DH.

Un nouveau plan d'aménagement de la lagune a été adopté. La zone entrant dans les attributions de l'Agence aménageuse, créée en juillet 2010, passe de 2000 ha à 7500 ha, qui couvrent les communes de Nador, Béni Ansar, Arkmane et Sbkhat Bouareg.

C'est à la société Mar Chica Med, dotée d'un capital public de 500 millions de DH, qu'a été dévolue la responsabilité de la conduite générale du projet. Un projet censé faire de Nador une destination tou-

ristique de choix grâce à une capacité d'accueil de plus 101.000 lits, 1.000 villas, une académie de golf, 7 marinas, 2.400 appartements...

La lagune de Nador est l'une des attractions les plus remarquables de la région du Rif avec une superficie de 115 km² et une faible profondeur (maximum 7 mètres). Bénéficiant d'un climat agréable avec des températures modérées grâce aux vents marins (24 °C), le site est d'une beauté exceptionnelle, recommandé pour les sports et les activités récréatives.

Le projet Marchica consiste en la réalisation de sept stations touristiques et résidentielles, d'ici à 2025. Il s'agit entre autres de la Cité d'Atalayoun et des Deux Mers ainsi que de la baie des Flamants. L'extension se la zone d'intervention de l'Agence aménageuse permettra à celle-ci de mieux préserver le patrimoine naturel et paysager du site de la lagune déclaré « zone humide » par la Convention de Ramsar et de le développer dans le cadre d'une cohérence territoriale maîtrisée et respectueuse de l'environnement.

Depuis 2008, divers travaux préliminaires ont déjà été exécutés ou en cours de l'être. Notamment ceux de dépollution de la lagune et de réalisation de la nouvelle station d'épuration du Grand Nador (en activité depuis mai 2010) et la nouvelle décharge contrôlée. Pour améliorer la navigabilité de la lagune, les accès en ont été renforcés par une nouvelle ouverture maritime qui permet également le renouvellement et le recyclage des eaux, et par conséquent la reconstitution des richesses halieutiques et ornithologiques de ce haut lieu prisé par les touristes surtout les observateurs d'oiseaux. À cet égard, le parc ornithologique (70 ha), lancé en octobre 2011 par SM le Roi, est aménagé de façon à attirer quelque 150.000 visiteurs par an, à partir de 2014.

Mais pour attirer les touristes en masse, il faut plus qu'une assiette, lit, villa ou paysage aussi beau soit-il. Sans infrastructures d'animation et de distraction déployées tout autour du projet, la Marchica sera promis à des saisons d'ennui et à des passages à vide... ■

Souffle d'élégance
Offre unique
Un nouvel an Millesim!

Royal Atlas
Atlas Marina
Atlas Medina
Atlas Essaouira
Palais Medina Fes
Atlas Terminus
& Spa



Des destinations idéales dans nos hôtels 5*
Le plein de bonheur et de fascination
Faites votre choix!

Chambre double avec petit déjeuner et traitement VIP
à partir de **600 DHS*** par personne



Royal Agadir

Tél : 05 28 29 40 30
AGADIR



Marina Beach

Tél : 05 28 29 40 30
AGADIR



Médina & Spa

Tél : 05 24 33 99 99
MARRAKECH



Essaouira & Spa

Tél : 05 24 47 99 99
ESSAOUIRA



Palais Medina & Spa

Tél : 05 38 90 09 00
FES



Atlas Terminus & Spa

Tél : 05 36 71 10 10
OUJDA

Compétitivité de l'entreprise : Les déficits structurels du Maroc

La compétitivité globale d'un pays se mesure à l'aune de plusieurs facteurs que le Maroc a du mal à réunir malgré les beaux discours des responsables...

Le concept de compétitivité a beaucoup évolué. Dans son acception initiale de la sphère de l'entreprise, il se limitait aux notions d'efficacité, de performance ou de productivité qui s'expriment à travers le niveau avantageux des prix ou des coûts. La mesure de la compétitivité s'étend désormais à des espaces plus larges et peut ainsi être évaluée aussi bien pour les secteurs d'activité que les espaces régionaux ou les pays.

Au niveau national, la compétitivité est évaluée par référence à des critères de performances au plan commercial avec des objectifs de productivité, de croissance et d'amélioration de niveaux de vie. Certains analystes ajoutent pertinemment d'autres éléments d'appréciation.

L'évaluation de la compétitivité d'un pays peut se faire à travers l'approche résultats (l'évaluation se base sur une série d'indicateurs spécifiques) ou par le biais de l'examen des processus compétitifs (l'intérêt est centré sur les facteurs explicatifs et les déterminants du processus compétitif).

Le positionnement compétitif du Maroc est à la lisière entre les économies dont la croissance est tirée par les facteurs et celles dont la croissance est tirée par l'efficacité. D'après les classifications internationales en matière de compétitivité, il est en quelque sorte en transition d'une croissance tirée par les facteurs vers une croissance tirée par l'efficacité.

La première approche pousse à analyser les principaux indicateurs de compétitivité liés aux résultats et aux processus mis en œuvre pour positionner l'économie marocaine dans sa capacité à fournir des biens et services concurrentiel sur les marchés tout en permettant l'amélioration du niveau de vie de la population. La seconde approche de la compétitivité passe par l'examen de la compétitivité commerciale à travers les indicateurs des performances à l'export, des parts de marché, de compétitivité-prix, des coûts unitaires et de la productivité du travail. Les déterminants de la compétitivité au plan qualitatif seront évoqués à travers les résultats des classements multicritères effectués au plan international par le WEF.

Analyse des performances

Au cours de ces deux dernières décennies, le Maroc a mené des politiques visant à revigorer son économie en la rendant plus performante et plus compétitive.

Suivant les critères de base de la compétitivité au plan national, il faut noter que le rythme de croissance a gagné près de 2 points en moyenne, durant la dernière décennie. Ce résultat découle d'un effort d'investissement important avec un taux d'investissement global atteignant la moyenne de 30 % du PIB sur la période. Au niveau financier, il convient de noter que le déficit



La compétitivité ne se décrète pas.

budgetaire reste, malgré les contraintes, à un niveau acceptable, l'inflation est contenue à moins de 3 % en moyenne. Au niveau du comportement du commerce extérieur, il est enregistré une forte expansion qui favorise plus l'expansion des importations que les exportations. Heureusement que les apports financiers du tourisme et les transferts de nos RME atténuent le déséquilibre du compte courant.

Par ailleurs, on a assisté durant la dernière décennie à une amélioration significative des performances macroéconomiques du Maroc. Ainsi, durant cette période ont été enregistrés des hausses de revenus avec un rythme de progression moyen de 7,4 % par an. On est passé d'un revenu par habitant d'à peine 14 400 DH, au début de la décennie, à 26 000 DH en 2010. Le niveau de vie général du citoyen marocain s'est également amélioré.

Au niveau du marché du travail, le taux de chômage se situe actuellement au-dessous de la barre de 10 % alors qu'il était de 12 % au début de la décennie.

Ces résultats encourageants n'ont, cependant, pas été accompagnés d'une meilleure répartition des fruits de la croissance. La pauvreté s'est accentuée et les problèmes liés à l'emploi et au chômage restent encore préoccupants. Dans ce contexte, l'Etat a entrepris de conclure différents accords de libre-échange pour tenter d'intensifier la concurrence sur le marché national et assurer une croissance tirée par les exportations.

L'analyse en termes de croissance montre à l'évidence que si la croissance annuelle moyenne enregistrée par le Maroc durant la dernière décennie a été de presque 4,3%, cela est dû principalement à la demande intérieure dont la contribution a été de 4,7%. En revanche, la contribution de la demande étrangère telle qu'elle ressort du solde extérieur des échanges de biens et services a été

négative à hauteur de 0,40% : Importations - 2,4 contre seulement + 2 pour les Exportations. Dans la dynamique de création des richesses au Maroc, c'est cette contribution négative des échanges extérieurs due à la faiblesse des exportations qu'il faut corriger. Ce qui pose la question du positionnement compétitif du Maroc.

L'Offre exportable

Durant les trente dernières années, les exportations marocaines n'ont cessé de baisser. Ainsi, le taux de couverture des marchandises importées par celles exportées s'est fortement détérioré passant de presque 80% en 1988 à 42,8% à peine en 2009. C'est durant la dernière décennie que le taux moyen de couverture a été le plus faible, 55,28%, avec plus de 9,63% de croissance des exportations et plus de 16,76% de hausse des importations.

Cette baisse continue du taux de couverture peut s'expliquer par la faiblesse de la diversification tant des produits exportés que des marchés sur lesquels ces produits sont écoulés. En effet, la structure des produits nationaux à l'export, comparativement à d'autres pays concurrents, montre que le nombre de produits marocains exportés par million d'habitants s'élève à 42 contre 130 pour la Tunisie, 55 pour la Turquie et 160 pour la Malaisie.

Pour ce qui est des produits exportés, le constat est que les exportations des trois branches, agriculture-forêt-pêche, minerais et industrie agro-alimentaire, n'ont connu qu'une baisse relative très lente, soit un poids de 27% en 2010 contre 31% en 1998. De même, la branche des ITC ne contribue plus qu'à hauteur de 22%, contre 30% en 2005 et plus de 40% en 1998 !

Les échanges commerciaux du Maroc, tant du côté des exportations que des importa-

tions, ont connu un développement appréciable. Cette évolution positive ne s'est, cependant, pas accompagnée d'une augmentation des parts de marché qui ont pratiquement stagné durant la décennie. Le marché de l'UR, principal partenaire du Maroc, a même enregistré un recul puisque les parts de marché du pays sont passées de 0,25 % en 2001 à 0,19 % en 2010.

Cette faible compétitivité à l'export apparaît, également, au niveau du déficit commercial et dans le taux de couverture qui n'ont cessé de se détériorer de manière inquiétante durant les dernières années. En effet, le poids du déficit commercial dans le PIB a atteint, en 2009, 16%, tandis que le taux de couverture s'est réduit à moins de 50 % pour la même année.

S'agissant de la dynamique compétitive, définie à travers l'évolution des prix et des coûts en relation avec la productivité, le Maroc a connu une évolution positive. Sur le plan de la relation croissance/niveau d'emploi, il a été enregistré un accroissement de la productivité apparente du travail au rythme moyen de 3,2 % par an au cours des dix dernières années. Ces gains en termes d'efficacité sont le résultat des investissements réalisés, mais aussi, de l'amélioration substantielle de la qualification de la main-d'œuvre.

S'agissant de l'appréciation du processus compétitif au Maroc, la méthodologie adoptée par le World Economic Forum classe le Maroc parmi les pays à revenu intermédiaire, en transition du stade de développement tiré par les facteurs vers le stade de développement basé sur l'efficacité. Ainsi, selon l'Indice de Compétitivité Globale (GCI), le positionnement compétitif du Maroc s'améliore puisque le pays se hisse dans sa 1ère moitié du classement, à la 70e place contre la 73e en 2011. Il est ainsi passé de 75 places sur 139 pays en 2010, 73 sur 142 pays en 2011, à 70 sur 144 en 2012.

La compétitivité globale peut être obtenue si le pays dispose d'une main-d'œuvre bien qualifiée, d'une infrastructure adéquate, d'une administration facilitatrice et moins tatillonne, d'une justice véritablement indépendante et efficace, d'un environnement culturel favorable à l'innovation et au goût du risque, d'une recherche-développement performante...

Pour devenir compétitif, le Maroc a encore beaucoup d'efforts à consentir. Ce n'est pas avec 66 % des travailleurs, sans diplôme et sans aucune qualification que le pays peut espérer changer la donne.

Avec des investissements insignifiants dans l'innovation et la recherche-développement, le Maroc est structurellement handicapé ! Si l'on ajoute à ces défaillances une administration «casse-tête» et une justice criblée de maux, l'avenir ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices. ■

Jamil Manar



SO LOUNGE MARRAKECH
ART, FOOD AND DESIGN
SOFITEL MARRAKECH LOUNGE & SPA

RUE HAROUN ERRACHID - HIVERNAGE
40000 - MARRAKECH - MAROC - TÉL : +212(0) 524 425 601 - M7335@SOFITEL.COM



The Lounge

Life is Magnifique in Marrakech!



The Scene



The Terrace



SO LOUNGE MARRAKECH, ART, FOOD AND DESIGN.

UN LIEU, QUATRE AMBIANCES, LE SO LOUNGE MARRAKECH EST UN LIEU DE FÊTE, DE PLAISIR, DE GOURMANDISE ET DE SPECTACLE MÉLANT LA TOUCHE ORIENTALE AUX LIGNES AVANT-GARDISTES.

MARRAKECH, CASABLANCA, ROME, LISBONNE, PARIS... DÉCOUVREZ NOS MAGNIFIQUES ADRESSES SUR

WWW.SOFITEL.COM

SUIVEZ-NOUS SUR 

MAROC : L'ANNÉE 2012 EN DESSINS



ATTIJARIWAFABANK

ÉLUE MEILLEURE BANQUE AU MAROC EN 2012



Des experts internationaux des prestigieux magazines « The Banker », « Global Finance » et « CFI » ont désigné Attijariwafa bank comme la meilleure banque au Maroc en 2012.

Le Groupe se voit ainsi récompensé pour la qualité de ses performances et la pertinence de sa stratégie de développement. Une nouvelle distinction acquise grâce au travail de ses 15 000 collaborateurs mais aussi et surtout, grâce à la confiance que lui témoignent ses clients et partenaires.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

www.attijariwafabank.com

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2012430860 DH. Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété. RC 333.

MONDE : L'ANNÉE 2012 EN DESSINS

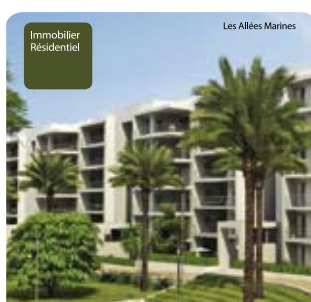
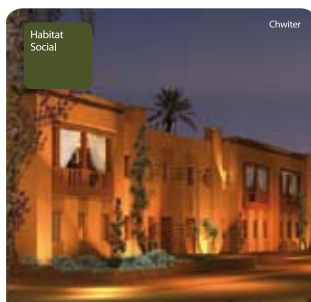


1^{er} Groupe
Immobilier
et Touristique
intégré au
Maroc.



www.alliances.co.ma

Promotion
Immobilière



Prestation
de Services



Construction



Premier groupe immobilier et touristique intégré au Maroc, **Alliances** se distingue par sa capacité à développer des projets de grande envergure et par la multiplicité de ses expertises. Habitat social, habitat intermédiaire, immobilier résidentiel et tertiaire, resorts golifiques, prestations de services, construction et hôtellerie, **Alliances** couvre un large champ d'activité partout dans le Royaume et apporte des solutions concrètes dans lesquelles savoir-faire et qualité vont de pair. A travers chacun de ses projets, Alliances veille à placer le respect de l'environnement culturel, social et naturel au cœur de sa réflexion architecturale. Acteur engagé dans le développement économique et social, le **Groupe Alliances** s'impose par la force de ses convictions et sa véritable vision d'avenir.

Tichka : Le bout du tunnel pour demain ?

La route du col de Tichka qui relie Marrakech à Ouarzazate a fait encore des victimes : Près de 40 morts et de nombreux blessés. Un autocar s'est écrasé le 3 septembre 2012 dans un ravin après une chute de 300 mètres. Ce drame, qui a suscité un très vif émoi dans le pays et à l'étranger, interpelle plus d'un...

La région Sud Est du Maroc, comprise entre Ouarzazate, Errachidia et Zagora, peine à se développer en raison principalement de son enclavement : Peu de lignes aériennes, une seule voie d'accès par le col de Tichka pour un trajet de quatre heures depuis Marrakech sur une route en mauvais état où circulent voitures, camions, taxis et autres transports touristiques. Une solution radicale : Un tunnel sous les montagnes de l'Atlas.

Les travaux de la route du col « Tizi N'Tichka » ont été commencés en 1924. L'objectif des autorités coloniales était alors la « pacification » du Sud-Est à partir de Ouarzazate qui était un point stratégique pour parvenir à soumettre les tribus rebelles. Comme le raconte si bien le site « Ouarzazate au temps du protectorat », le projet a été mené par le Général Daugan, commandant de la région Marrakech, et par son successeur le général Huré en collaboration avec le service des affaires indigènes. La mise à niveau finale du chantier était accordée à un service marocain nouvellement créé sous le protectorat « les travaux publics ».

Alternative

Après l'indépendance du Maroc, ce passage deviendra la route nationale n° 9. En raison de l'altitude atteinte de près de 2260 m, des virages successifs et des chutes de neige, la route du col de Tizi N'Tichka est devenue l'une des routes les plus dangereuses du pays. En hiver, la coupure de cette route peut durer près de 20 heures pour un total de 15 coupures par an. De graves accidents ont souvent lieu avec des dégâts matériels et humains. Cette situation entrave la croissance économique de l'ensemble de la région Sud Est pour laquelle Ouarzazate se présente comme la porte d'entrée. Le tourisme, le commerce tout comme l'industrie cinématographique sont ainsi fortement handicapés.



Le col de la mort.

Depuis longtemps déjà ce problème a été soulevé pour devenir au fil des ans une priorité que les responsables vont devoir un jour ou l'autre accepter de traiter. En dépit de fréquentes remises à niveau de son revêtement, la route du col n'a cessé de se détériorer et il n'est pas rare d'observer de véritables affaissements du sol alors que tous les jours de nombreuses personnes, touristes compris,

plus confortable : La création d'une autre voie routière.

C'est dans cette perspective là qu'une première étude de faisabilité d'un tunnel a été réalisée en 1974. Ce premier geste n'a abouti à rien. Le département des travaux publics a ensuite réalisé une étude financière et géotechnique en 1996. Malheureusement, cette étude se déroula dans un cadre politique délicat à la veille de la nomination du gouvernement de l'alternance en 1998 et resta elle aussi lettre morte. Cette dernière étude cependant nous donne quelques renseignements importants sur l'alternative visée : La distance Marrakech - Ouarzazate pourrait être réduite de 45 km avec un gain de temps de 40 mn pour les véhicules poids léger et une heure pour le poids lourd. Les conditions de circulation deviendraient alors excellentes grâce au tunnel.

En 2006, le conseil provincial de Ouarzazate a adopté une décision pour relancer le projet du tunnel de Tichka. Un bureau d'études de Rabat fut mobilisé. Ce nouveau projet prévoyait la liaison par tunnel entre la commune de Sti Fatma à Elhaouz et le douar Essour dans la commune de Tidili, l'ensemble sur une longueur de 10 km et 300 m et une largeur de 9

mètres et 65 centimètres. Le coût de ce tunnel était estimé à 200 milliards de centimes (selon les estimations de 2006). Il fut dit que la mise en œuvre du projet ne posait aucun problème particulier. Enfin, le Conseil régional de Souss Massa Drâa a intégré le projet du tunnel de Tichka dans sa stratégie économique et sociale pour 2010-2015.

L'enjeu de ce projet du tunnel de Tichka, c'est le désenclavement ou non de la région Sud Est du Maroc comprise entre Ouarzazate, Tinghir, Zagora et Errachidia. Le maintien de cet enclavement illustre le paradoxe d'un Maroc à deux vitesses, ravivant les mauvais souvenirs du « Maroc inutile ». Le constat est là : Quatre régions du Maroc, notamment le Grand Casablanca, Chaouia-Ouardigha et Marrakech-Tensift-Al Haouz sont reliées par une autoroute d'une longueur d'environ 550 km et une ligne ferroviaire. Dernièrement, la ville d'Agadir vient d'être reliée au centre du royaume à travers un tronçon d'autoroute d'une longueur de 225 km entre Agadir et Marrakech.

Mobilisation

Ici, la question demeure à l'état de débat sans qu'aucun geste fort, symbolique, ne soit déjà venu inscrire la réalisation du tunnel comme un objectif prioritaire. L'urgence est pourtant là, patente et vitale tant le développement économique du territoire est aujourd'hui l'objet de toutes les inquiétudes.

Sans doute faudra-t-il la mobilisation des élites et autres forces vives du territoire, acteurs politiques, économiques, culturels, associatifs ... pour que ce rêve devienne enfin réalité. (...)

Les populations de la région Sud Est du Maroc, des vallées du Drâa, de Dadès, de Toudgha et de Ziz, berceau du royaume et vivier de richesses patrimoniales et culturelles, méritent cette ambition d'être enfin et pleinement intégrées dans la dynamique du Maroc nouveau. ■

Mohamed Azougigh

La question demeure à l'état de débat sans qu'aucun geste fort, symbolique, ne soit déjà venu inscrire la réalisation du tunnel comme un objectif prioritaire.

l'empruntent parce qu'ils n'ont pas le choix.

Une solution radicale semble inévitable et urgente pour offrir aux usagers une alternative plus sécurisée et



Un groupe engagé et responsable



Le Groupe Cosumar, acteur engagé pour le développement de la filière sucrière, s'investit pour sa consolidation et pour l'amélioration continue de ses performances. En assumant pleinement son rôle d'agrégateur, Cosumar s'implique auprès de ses partenaires agricoles et met en oeuvre tous les moyens nécessaires pour respecter, défendre, et promouvoir les principes de la responsabilité sociale et du développement durable. Le Groupe contribue au quotidien à créer de la richesse et de la valeur dans son activité et son environnement socio-économique régional.

Depuis 2009, le Groupe Cosumar est régulièrement reconnu pour son implication et ses efforts dans la mise en oeuvre de ses programmes d'actions dans la RSE. Ainsi, la FAO a distingué le Groupe comme modèle d'agrégateur à l'échelle nationale et toutes les filiales ont été labellisées RSE par la CGEM. En 2011, le trophée Top Performer RSE décerné par VIGEO, a été remis à Cosumar. En novembre 2012, le Groupe a obtenu le Prix du « Pionniers de la RSE et de l'Economie Verte en Afrique » et le Maroc, représenté par Cosumar, a été élu Président du réseau des acteurs de la RSE et du Développement Durable pour l'Afrique.



Sahara : Ross ne sent plus le Rossi

Christopher Ross n'a pas pu résister longtemps aux arguments algériens. La preuve, son rapport, qui a lui valu pendant quelques semaines le retrait de la confiance du Maroc, s'est aligné de manière claire sur certaines thèses séparatistes.

En Américain parfaitement arabophone, il a été successivement ambassadeur des Etats-Unis à Alger (1988-1991), puis à Damas (1991-1998), Christopher W.W. Ross manie également très bien l'espagnol, il naquit le 3 Mars 1943 en Equateur, pays hispanophone de l'Amérique du sud.

Certes, sa maîtrise des langues et surtout de l'arabe le prédisposait à assumer la lourde et sensible charge d'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au Sahara, Ban Ki-moon. Mais son passé de diplomate en Algérie n'a pas échappé aux autorités marocaines qui avaient au départ montré des réticences quant à sa nomination avant de se déclarer officiellement confiant sans l'être totalement. Ce qui n'était pas le cas de l'Algérie et du Polisario qui ont, eux, salué sans réserve aucune l'avènement de Ross dans le dossier du Sahara.

Le 7 décembre 2009, M. Ross succède donc au Néerlandais Peter van Walsum dont le mandat n'a pas été renouvelé par le secrétaire général de l'ONU pour avoir écrit dans son rapport que l'indépendance réclamée par le Polisario était irréaliste. Mal lui en a pris. Les Polisariens lui tombent à bras raccourcis.

Il est vrai que depuis 1991, date qui marque le cessez-le-feu entre le Royaume et le Front Polisario, aucun envoyé spécial de l'ONU n'est parvenu à mettre toutes les parties d'accord et à en finir avec un conflit factice vieux de plus de 35 ans. Mais le contenu du dernier rapport de Christopher Ross a sorti clairement son auteur de son statut de négociateur objectif et impartial. Un rapport truffé d'affirmations et d'insinuations qui constituent «une grave déviation de la mission qui lui est impartie, à savoir la recherche d'une solution politique et consensuelle, dans un esprit de responsabilité et d'impartialité».

Ce qui a suscité le mécontentement, de Rabat c'est surtout la tentative de M. Ross dénaturer le rôle de la Minurso en politisant sa mission à travers sa proposition de lui adjoindre un volet relatif aux droits de l'homme. Ceci n'est ni plus ni moins qu'une vieille revendication du Polisario. Ainsi donc, M. Ross s'aligne sur les thèses des séparatistes qui ont par ailleurs toujours refusé aux organisations des droits humains l'accès aux camps de Tindouf où plusieurs milliers de Marocains sont séquestrés depuis plus de trois décennies dans des conditions inhumaines. En appuyant une des demandes du Polisario, le diplomate américain a fait en vérité un cadeau inestimable à l'Algérie en lui permettant d'enregistrer une victoire diplomatique dans un dossier où



Christopher Ross, une partialité prise en défaut.

les maîtres d'Alger ont perdu la main depuis que le Maroc a proposé son plan d'autonomie soutenu par les grandes puissances occidentales, les Etats-Unis en tête. Du coup, le voisin de l'Est a repris sa rhétorique hostile au Maroc et à son intégrité territoriale. Avec cette déclaration du porte-parole, Amar Belani, du ministère algérien des Affaires étrangères qui a expliqué que «l'Algérie a toujours soutenu les efforts inlassables menés par l'ambassadeur Christopher Ross pour accompagner les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, dans la recherche d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». M. Belani a saisi la balle rossienne au vol, soulignant par la même occasion que «les défis réels qui se posent à la Minurso et qui ont servi de trame au dernier rapport du secrétaire général de l'ONU méritaient assurément un examen lucide et courageux dans la perspective du renforcement du mandat de cette mission conformément à la résolution adoptée le 24 avril dernier par le Conseil de sécurité». C'est cousu de fil blanc... L'impartialité visiblement très calculée de Christopher a permis à l'Algérie de remettre de nouveau sur le tapis cette histoire d'autodétermination que ce pays rêve toujours d'imposer en usant surtout de la diplomatie du chéquier. Christopher Ross n'est pas un enfant de chœur. C'est un diplomate chevronné. Il connaissait à l'avance les conséquences de son acte anti-marocain, conscient avoir signé lui-même «son acte d'expulsion». Mais il a préféré jouer le jeu des Algériens à un moment où il avait obligation d'œuvrer pour baliser le terrain pour la mise en œuvre du plan d'autonomie élargie.

Tel n'a pas été la feuille de route observée par Christopher Ross. D'ailleurs, les pourparlers de Manhasset, qui en sont au 9e round, n'ont abouti à aucun progrès. Les rencontres des protagonistes se succédaient et se ressemblaient, tombant dans la routine. Chacun campant sur ses positions.

Pression

L'affaire Ross a donné une nouvelle tournure au dossier du Sahara mettant face-à-face l'ONU et le Maroc. A la décision de Rabat de retirer sa confiance à Christopher Ross, le secrétaire général de l'organisation onusienne a répondu, jeudi 17 mai, par la voix de son porte-parole, Martin Nesirky, garder «toute confiance en Christopher Ross». En tout cas, l'affaire sent le Rossi à plein nez... Bouderie diplomatique ou non, le retrait de sa confiance à Christopher Ross s'est retourné contre Rabat. Paraît-il, Washington n'a pas apprécié que les autorités marocaines agissent ainsi à l'égard de l'envoyé spécial de Ban Ki Moon pour le Sahara qui se trouve aussi être membre du parti démocrate au pouvoir à Washington. L'affaire a froissé quelque peu les Américains qui ont fait pression sur le Maroc pour que Ross continue sa mission de médiateur dans le conflit. Ce qui devait arriver arriva. Toute honte bue, le Maroc confirme sa confiance à Ross après le lui avoir retiré pour tenter de mettre d'accord les protagonistes au dossier sur une solution au conflit. Or, celle-ci existe, c'est l'autonomie sous souveraineté proposée par le Maroc et qui jouit du soutien des puissances. ■

Jamil Manar

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II
Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION**

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Abderrahim El Badaoui,
Jamil Manar
Saliha Toumi,
Rachid Wahbi,
Ahmed Zoubair
Meriem El Youssef

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

IMPRESSION

GROUPE MAROC SOIR

DISTRIBUTION

SAPRESS

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN

2028-0416



Fête ses 5 ans

Plus de 30 années d'expérience pour un cadre de vie meilleur



N° Eco 080 100 15 16

Un Acteur national
au service de l'habitat social
et du développement urbain

Holding d'aménagement Alomrane Rue Boundoq, mail Central Hay Ryad-Rabat
Téléphone : +212 537 56 91 91 (L.G), Fax : +212 537 56 63 92

www.alomraneproduits.ma

Le meilleur du pire !

Il n'est pas toujours bon de laisser le temps au temps. On finit par laisser installer un libéralisme capable de transformer le « laisser faire, laisser passer » en laisser-aller !

Début 2012, la présidence d'université prépara tout le contenu pédagogique et logistique d'une journée d'études en partenariat avec la wilaya et le conseil régional. Pourtant d'un grand intérêt à la veille d'une régionalisation que l'on veut « avancée », elle sera reportée sine die. Quelques mois plus tôt, des correspondances du décanat de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Hassan II fera une proposition de partenariat au nouveau master « développement territorial et management local ». Elle resta sans suite !

Pendant ce temps, peu d'efforts sont fournis pour améliorer le savoir-faire communal, préfectoral et régional. Faute de structures de formation des partis, rien n'assure l'organisation d'une formation continue des élus. Alors que la nouvelle économie demande aux décideurs de devenir les e-lettrés d'une e-administration territoriale. On en est encore loin. Pour le e-Gov, le Maroc se classe au 56e rang mondial !

• **A l'issue des J.O.** de Londres 2012, avec une seule et unique médaille de bronze, le Maroc termine au 79^{ème} rang, aux cotés de ...l'Afghanistan ! Pour ajouter la triche à la paresse, trois participants ont été écartés de la compétition pour dopage !

On attendra Rio 2016 pour revivre les mêmes effets, car les causes n'auront pas disparu. On referra un autre bilan. On assistera à d'autres règlements de comptes. Mais jamais personne ne rendra des comptes. Pour s'en excuser. Encore moins pour démissionner. On ne change pas une équipe qui perd !

• **Printemps 2012**, répondant à une question orale au parlement, le ministre de la Jeunesse et des Sports reconnaît que son ministère ne dispose pas d'un « recensement précis de son patrimoine foncier et immobilier, ni d'une stratégie claire pour la gestion de ce patrimoine ».

Selon un rapport de la Commission sociale du Parlement, 300 ha relevant de jure de la propriété du ministère de la Jeunesse sont de facto occupés par des personnes privées : à Kalaat sraghna, 44650 m² sont exploités par Marjane depuis mars 2010 ; à Oujda, 25390 m² reviennent à Label vie grâce à une mainlevée du ministère depuis juin 2009 ; à Tanger, 3590 m² sont exploités par un ...café !

On sait aujourd'hui à quel point l'occupation du domaine public peut faire durer un provisoire, au point de le transformer en véritable appropriation.

• **Été 2012**, le ministre de l'Habitat et de



l'Urbanisme, après avoir mis en place une entité chargée du suivi d'un plan d'action, estimera que « les responsables du ministère doivent tout faire pour respecter les deadlines. Sinon les retardataires seront mutés en Sibérie ». Même au deuxième de gré, la mise en garde n'est pas moins significative.

A croire que l'appartenance à certaines contrées devient handicapante dans un pays dont la constitution garantit la liberté de circuler et de s'établir dans toutes les parties du royaume.

Un tel délit de résidence infligé aux habitants des contrées du Maroc inutile n'est aucunement mérité. Pour preuve, à l'issue des résultats du bac 2012, alors que les villes de Casablanca et Rabat (enseignement public et privé confondus) sont absentes du palmarès des plus forts taux de réussite, la meilleure note (19,28) est obtenue par un élève de Zaouiate Sidi Smaïl !

• **Ce n'est qu'en 2012** que les 34 plans d'aménagement du Grand Casablanca tentent de rattraper plusieurs années de retard.

Pendant ce temps, certains textes continuent de gérer des situations depuis longtemps dépassées par les événements. Ainsi, le code de commerce (1913), le Dahir instituant un registre de commerce (1921) ou la législation sur les paiements par chèque (1939) n'ont été abrogés que plus d'un demi-siècle plus tard par le code de commerce du 1er août 1996. Les immatriculations foncières sont toujours régies par le dahir de 1915, les bibliothèques publiques par celui de 1931 et les notaires par celui de 1934, jusqu'au nouveau dahir de 2012. Les textes de loi qui régissent l'Office des changes sont essentiellement promulgués à l'époque coloniale et, faisant encore référence à la résidence générale, sont basés sur

la prohibition générale.

• **Pour laisser** se produire de plus en plus de stagiaires et sous-payer de plus en plus de diplômés résignés, des entrepreneurs, de surcroît élus, se plaisent à répéter à la tribune parlementaire que « nos facultés produisent des chômeurs ». La réalité est plus complexe. Pour preuve, 2012, pas moins de 230 nouveaux diplômés de sept établissements différents se sont constitués en « chômeurs des écoles supérieures d'ingénieurs » ! Ils concernent des profils aussi pointus que l'informatique, la statistique, l'économie et l'ingénierie. Alors que le discours officiel prétend devoir former 10 000 ingénieurs par an pour satisfaire des besoins qui ne sont apparemment pas réels.

• **En 2012**, une enquête parlementaire relève que l'OCE pratiquait des déductions, des prélèvements injustifiés et une discrimination entre les producteurs d'agrumes et légumes. Des clients politiques n'ont pas payé leurs dettes. Certains sont membres de la famille d'un ministre istiglalien.

Dans la liste des généreux Offices, on rappellera la « fuite » de l'ONT de huit millions de dirhams au niveau du décompte des vignettes et des factures fournies par les administrations. Avant sa transformation en société anonyme, l'ONTS assurait une rente viagère des plus sucrées. L'ODECO, censé développer l'économie sociale, fera l'objet d'une mise en examen qui n'ira pas loin. A l'Office de Formation Professionnelle, les montants détournés entre 1998 et 2001, dénichés par les inspecteurs de l'IGF, s'élèvent à 64 millions de DH. Sans oublier l'Office national des aéroports (ONDA) qui alloua 120 milliards de centimes pour la réhabilitation de l'aéroport de Benslimane qui n'a jamais fonctionné depuis son inauguration officielle en 2006.

• **Standard and Poor's** présente l'écono-

mie marocaine comme une « économie dépendante de secteurs cycliques » comme le tourisme ou l'agriculture ! Ses oracles estiment que le pays présente un risque « très élevé » en termes de résilience face à la crise, et un risque « élevé » sur le volet des fondamentaux économiques. Côté solvabilité, critère le plus en vue dans ce type d'analyse, l'agence de notation avance que le Maroc affiche un risque « très élevé ».

En général, un rapport du FMI impose ses prévisions plusieurs mois avant le bouclage de la Loi de Finances. Notamment pour inciter au respect des fameux équilibres macro-économiques, et s'assurer des capacités de remboursement de la dette publique. Dans le cas contraire, sa punition peut aller jusqu'à la mise sous tutelle du pays non solvable. Pour surtout faire payer les modestes citoyens. Ce sera le cas, entre 2011 et 2012, de l'Irlande (-12.5% du SMIG) et de la Grèce (réduction de 10% à 25% des salaires dans la fonction publique et le secteur privé). Après les années PAS, Il reste au Maroc peu de recours au même type d'endettement dont il a abusé durant les années 60 et 70.

• **Avant d'aller s'occuper** du « Maroc Demain » au sein du « Mouvement de tous les démocrates », faute d'avoir beaucoup donné, Cheikh Biadillah laissa à son ministère une « Vision 2020 » qui promet de mieux faire. Lui succédant pour le meilleur du moins pire, Yasmina Baddou vient d'annoncer sa « Stratégie 2008-2012 ». Parie à son tour, à l'arrivée de l'an 2012, le Maroc reste parmi les 57 contrées sous-médicalisées ! Et il n'y a pas que les hôpitaux pour nous souhaiter une mauvaise santé.

• **Membre de l'Organisation** mondiale du commerce, le Maroc s'est engagé dans un partenariat d'ouverture économique avec l'UE, renforcé du statut avancé. Ajouté aux conventions de libre-échange avec les Etats-Unis, les pays de l'accord d'Agadir. Dans la dure perspective 2012 d'une libéralisation quasi-totale du commerce extérieur marocain. Dès 2012, avec ou sans économies de bouts de chandelle gagnées à coup de bas salaires, la dure perspective d'une libéralisation quasi-totale du commerce extérieur marocain attend la mise à niveau de tout le tissu économique et financier.

A force de tirer sur le seul levier salarial, le retard de la réforme de la compensation et celui de la protection de l'emploi rendront plus fragile « le lien social ». Un risque à éviter en cessant de noyer la problématique des revenus dans la seule part de la masse par rapport au volume du PIB. ■

Abderrahim EL BADAoui

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

LA BANQUE DE L'AGRICULTURE SOLIDAIRE



Fidèle à sa mission et à son histoire, le Crédit Agricole du Maroc réaffirme son engagement dans l'accompagnement de l'agriculture solidaire, pilier 2 du Plan Maroc Vert.

Pour la campagne 2012-2013, la banque verte lance un vaste programme d'actions, ambitieux, novateur et volontariste.

Rendez-vous dans les prochains jours pour découvrir nos nouveaux produits.



GRUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Dignité à table !

Avez-vous déjà goûté à la pizza 4 saisons arabes ? Non ! Ce n'est pas l'arabica avec la harissa ultra piquante ! C'est plutôt une pizza très rouge sans fromage, au goût amer. C'est spécial, c'est tendance, et je suis sûre que vous en avez déjà entendu parler.

Après plus d'un an, les discussions sont autour de la nouvelle révolution culinaire. Ils parlent tous de la pizza 4 saisons arabes et en discutent l'origine en se focalisant sur sa sauce tomate, sa quantité sur la pâte, mais également les épices de la sauce tomate. Tout le monde regarde le « rouge », c'est normal ! Une pizza, c'est bien sa couleur qui la détermine, non ? Quant aux informations officielles, elles s'articulent autour de la marmite ! J'ai lu dernièrement que la marmite marocaine « a chauffé contrairement, aux marmites tunisienne et libyenne qui, elles, ont carrément brûlé ». Je n'aime pas le goût du brûlé, du cramé et du carbonisé, et j'ai conclu aussitôt qu'il serait judicieux d'ajouter de l'eau et du vin pour éviter la déflagration.

Les affamés aux yeux plus grands que le ventre, inspirés par la garniture en images, continuent de parler de la sauce, alors que les amateurs, les connaisseurs et les curieux discutent de la base de la pizza, ils poléminent plutôt sur sa pâte, « le tout réside dans le pain », disaient-ils. Ils n'avaient pas tort, chez nous, normalement, on fait attention au pain, on l'embrasse s'il tombe par terre pour le purifier du baiser méphistophélique du diable. On ne laisse jamais un morceau orphelin sur la table. Le pain est sacré, NORMALEMENT !

Après l'avoir goûtée, l'avoir engloutie et l'avoir sentie passer dans ma gorge... je trouve que la situation ne manque pas d'ironie, la facture, comme la pizza est sacrément salée. En pleine digestion, je me suis rappelée soudain l'histoire de l'origine du plat trop salé. On raconte que des larmes du cuisinier en manque d'amour ruissellent tout au long des joues et s'égouttent dans le plat en préparation... Personnellement, j'y crois ! A chaque fois qu'on me parle de la Pizza 4 saisons arabes, je me rappelle de son goût nauséabond, fort en sel et ma pensée se dirige vers celle qui fabrique la pâte et la sauce tomate, celle qui reste dix heures à regarder le carrelage de la cuisine et dialogue en permanence avec le frigo, celle dont la voix reste inaudible dans les discussions des Salons, celle qui ne sait ni lire ni écrire pour s'estimer, celle qui ne sourit presque jamais et marche à grand pas pour se déplacer. Celle qui se complexe et s'enferme derrière un voile, celle dont la vision quotidienne n'est qu'un mur et des barreaux, celle qui plus tard après les élections s'appelle « va à la cuisine ».

Certains experts qui se sont penchés sur l'étude de l'excès de sel dans la pizza 4 saisons arabes, assurent qu'il n'est pas iodé et par conséquent c'est une solution saline humaine. Et à cause de l'indigestion, les recherches se sont concentrées sur les flatulences toxiques, et aucune étu-

de poussée n'a affirmé qu'il s'agissait de larmes de chromosomes X.X. Il m'est inconcevable de parler de pizza sans parler de la cuisine: «espace réservé à la femelle», considérée comme seconde, deuxième, jamais première. Et si le premier est de valeur neutre, elle devient moins Un. Quand les indignés scandent aux changements, qu'en est-il de la situation de la

dernière esclave de l'humanité ?

Enfin, le plus important c'est que la médiatisation de la Pizza 4 saisons arabes, a créé une nouvelle tendance pauvre en sel. Les fins gourmets demandent de « la dignité » à la fabrique du pain et espèrent faire tomber la misogynie, le phallocentrisme et le machisme dans les usines à Pizza. Cela dit, personne n'aime suivre

un régime draconien et tant que les pleureuses restent dans la cuisine, la pizza continue à être servie, plus comme un plat de résistance, mais plutôt en amuse-gueule comme les chips, les cacahouètes et les pépites noires autour du match de foot Real/Barça. ■

Maha Sano



VOTRE PARTENAIRE
OPTIQUE

Remise
sur toutes les marques

Ray-Ban POLICE MISS SIXTY PRADA Ermenegildo Zegna VERSACE Salvatore Ferragamo TOM FORD
Cavalli Persol roberto cavalli D&G DKNY CHANEL VOGLIE GIORGIO ARMANI BVLGARI

Angle bd Moulay Driss 1^{er} et rue lyser - Casablanca

Téléphone : 05 22 82 90 21 • Fax: 05 22 82 89 33

E-mail : contact@chicoptique.ma

Les faits marquants

USA : Obama garde la Maison

Malgré un premier mandat marqué par la crise économique, Barack Obama a été



réélu face au candidat républicain Mitt Romney. C'est la deuxième fois, après Bill Clinton dans les années 1990, qu'un démocrate est réélu à la Maison-Blanche depuis la Seconde Guerre mondiale. Tout ceci est arrivé grâce à vous. Merci», a tweeté Barack Obama annonçant sa victoire sur le réseau social, après avoir posté une photo sur Facebook annonçant : «Quatre années supplémentaires!» avec une photo de lui enlaçant Michelle Obama. «Nous sommes tous ensemble. C'est comme ça que nous avons fait campagne et c'est ce que nous sommes. Merci. -bo», a ensuite tweeté le président sortant dans ce message qu'il a signé de ses initiales. Obama, premier président noir des Etats-Unis, porté au pouvoir il y a quatre ans sur des slogans d'«espoir» et de «changement», a réussi à convaincre une majorité de ses compatriotes qu'il était le mieux placé pour les guider pour quatre années supplémentaires, malgré un bilan économique en demi-teinte.

Pyongyang — donne des signes de changement à doses homéopathiques. Pour se maintenir, le régime, qui a toujours su jouer la surenchère en termes de menace, pourrait être tenté d'accroître encore sa capacité de nuisance. En 2010, Pyongyang, qui a des missiles pointés vers la Corée du Sud et le Japon, a dévoilé l'existence d'un programme d'enrichissement d'uranium susceptible de lui fournir l'arme atomique. Or, les tensions entre les deux Corées, toujours techniquement en guerre depuis 1953, sont exacerbées depuis l'an dernier et la mort de 50 Sud-Coréens dans des attaques imputées à Pyongyang. Sous la pression de leurs deux principaux alliés, la Chine pour le Nord et les Etats-Unis pour le Sud, la situation s'est



calmée. Mais sur le plan géopolitique, quelle sera la stratégie de Kim Jong-un ? Et à quel point sera-t-il décisionnaire au sein de l'appareil d'Etat ? Seul l'avenir le dira.

François Hollande vire Sarkozy de l'Elysée

François Hollande a appris son élection depuis son fief de Tulle, en Corrèze. A 57 ans, le socialiste devient le 7e président de la Ve République, le 24e président français depuis Louis Napoléon Bonaparte en 1848, et le deuxième dirigeant de Corrèze à accéder à l'Elysée après Jacques Chirac. Il est aussi le deuxième chef de l'Etat issu du Parti socialiste (PS), après François Mitterrand en 1981. Mauvaises nouvelles sur les fronts économiques et sociaux, la crise de l'emploi qui s'aggrave avec le cap des 3 millions de chômeurs franchi et la cote de popularité en forte baisse : le président



«normal» a fini par subir les remous de la crise et l'impatience des Français. Même la presse de gauche n'est pas tendre avec François Hollande. « Hollande, secoue-toi, il y a le feu ! » a écrit Marianne alors que le Nouvel Observateur s'est demandé en une « Sont-ils tous si nuls ? ».

Le cyclone Sandy inonde New York

New York s'est réveillée sonnée, mardi 30 octobre, après le passage du cyclone Sandy dans la nuit. La moitié sud de Manhattan — la partie la plus durement touchée — était privée d'électricité et parfois d'eau, et tous les transports en commun restaient suspendus, du fait de la fermeture de nombreuses rues. Le président américain, Barack Obama, avait décrété l'état de «catastrophe majeure» dans l'Etat de New York. Les eaux



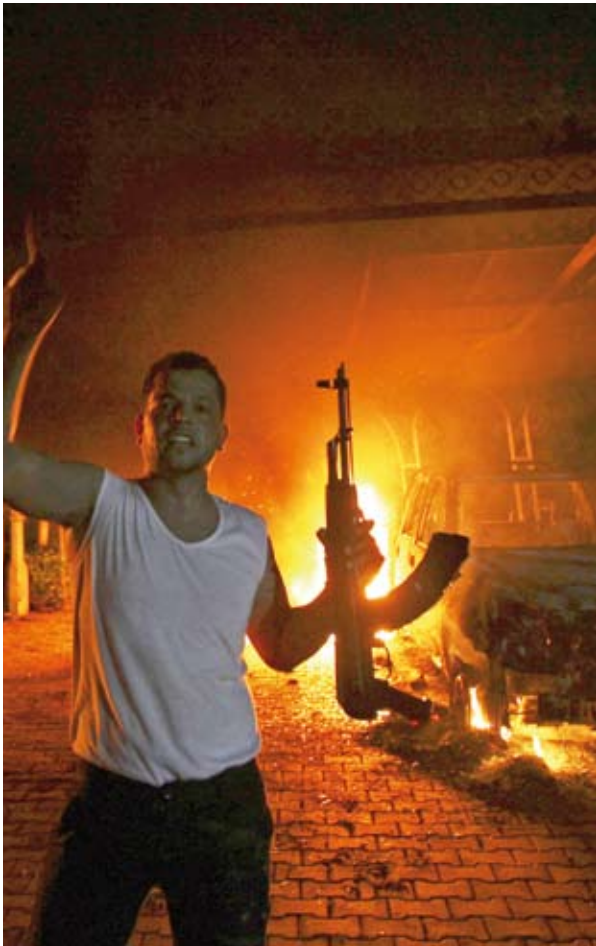
étaient montées jusqu'à 4,15 mètres à la marée montante dans le quartier de Battery Park. Les coupures d'électricité ont plongé dans le noir la moitié sud de Manhattan. Les tunnels inondés se trouvaient pour la plupart sous l'East River qui longe la presqu'île de Manhattan sur laquelle se sont abattus vents violents et pluies torrentielles.

Corée du Nord : un Kim Jong en cache un autre...

Depuis que Kim Jong-un a pris les rênes de ce pays extrêmement pauvre, à la suite du décès de son dictateur de père, la Corée-du-Nord — ou du moins, sa capitale,

Un film grotesque embrase le monde arabe

Des extraits d'un film anti-islam, réalisé par un obscur promoteur immobilier, avec un scénario confus et des décors artificiels, ont suscité l'indignation du monde musulman. Le film «Innocence of Muslims» était à l'origine des violences meurtrières à Benghazi, au nord-est de la Libye. Quatre Américains,



dont l'ambassadeur dans le pays, ont été tués dans une attaque par des hommes armés. Les protestations contre le film se multipliaient dans les pays musulmans contre «Innocence of Muslims» qui visiblement n'a jamais existé. Même les studios américains n'ont jamais réussi à mettre la main sur ce prétendu film. Seule la bande-annonce de 13 minutes a circulé sur le net. Pourtant, le réalisateur Sam Bacile (de son vrai nom Nakoula Basseley Nakoula ; d'origine égyptienne) affirme que son film a été diffusé une fois au Vine Theater de Los Angeles en juin 2012, sous le titre The Innocence of Bin Laden. Mais un employé du théâtre a révélé au Los Angeles Times que personne n'avait assisté à la projection et que lui-même n'avait jamais vu le film...

Le Mali, un pays en perdition

Le Mali, un vaste pays au cœur du Sahel, peuplé de 14 millions d'habitants, est un Etat en perdition. La moitié de son territoire est contrôlé par les organisations intégristes : Aqmi (Al-Qaida au Maghreb islamique), Ansar Dine, Mujao (Mouvement pour l'uni-

cité et le jihad en Afrique de l'Ouest). Les islamistes disputent ce territoire au MNLA (Mouvement national pour la libération de l'Azawad), qui a déclenché la guerre en janvier 2012 dans le Nord. Plus grave, le Mali n'a plus d'institutions viables. Le 22 avril, un putsch a renversé le chef d'Etat sortant,



Amadou Toumani Touré, exilé à Dakar. Après des semaines de négociations, la junte dirigée par le capitaine Amadou Sanogo n'a accepté de se retirer qu'en partie, pour céder le pouvoir à un premier ministre de transition acculé et dépassé Cheick Modibo Diarra. Ce dernier n'a pas fait long feu puisqu'il vient d'être débarqué. Au nord, les groupes islamistes armés ont toujours le champ libre, faisant de cette région, selon l'ONU, « l'une des contrées potentiellement les plus explosives au monde ».

La Palestine enfin reconnue !

Un premier pas pour la Palestine. L'Assemblée générale de l'ONU a reconnu implicitement l'existence d'un Etat palestinien souverain en lui accordant le statut d'Etat non membre observateur malgré les menaces de représailles financières brandies par les Etats-Unis et Israël contre l'Autorité pales-



tinienne. Le projet de résolution accordant le statut d'«Etat non membre» à une Autorité palestinienne jusqu'ici mentionnée en tant qu'«entité» a été adopté par 138 voix pour, 9 contre et 41 abstentions. Son président, Mahmoud Abbas, qui s'était lui-même chargé de rallier les suffrages des 193 Etats membres, avait avant le vote exhorté les délégués à donner à l'Etat palestinien «un certificat de naissance». Si le vote est historique, il était également attendu. De nombreux Etats avaient fait connaître leur intention de voter en faveur de la Palestine, dont la France et la Chine. Outre ces deux pays, l'Italie et l'Espagne, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, Malte, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse ont apporté leur soutien au projet de Mahmoud Abbas, qui avait sollicité en vain l'an dernier le statut d'Etat membre à part entière.

Syrie, l'horreur à huis-clos

Après vingt mois de guerre, la violence ne fait que croître en Syrie, où de violents combats font rage partout y compris à l'est de Damas, la capitale, et notamment sur la route de l'aéroport. Désormais, le pays est coupé du



monde. L'opposition craint que de nouveaux massacres à grande échelle ne se préparent à huis clos. C'est aussi l'avis de l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International, qui estime que Damas «veut dissimuler au reste du monde ce qui se déroule en Syrie». La guerre est entrée dans une nouvelle phase, avec la possibilité pour les rebelles d'utiliser des missiles sol-air fournis par le Qatar. Si, demain, Bachar al-Assad tombe, il y aura forcément une concurrence entre les différentes composantes de la rébellion pour s'emparer du pouvoir. Parmi les candidats aux premiers rôles, on trouve les islamistes radicaux, les chefs de guerre sur le terrain et les membres de la coalition de l'opposition. ■

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Acteur de référence

pour le développement durable au Maroc



Images pas comme les autres



1- Fan Ling mange à l'aide de ses pieds dans une cafétéria de l'école de Fuzhou, dans la province du Fujian, en Chine, le 14 novembre 2012. Fan est un étudiant de 22 ans en deuxième à l'université. Il a perdu ses bras et une oreille après un accident à l'âge de six ans. Aidé par sa famille, il a fait des exercices quotidiens avec ses pieds et a retrouvé un certain niveau d'autonomie et peut maintenant manger, écrire, utiliser l'ordinateur et son téléphone mobile. Cet automne, Fan était dans l'émission «la Chine a un incroyable talent» où il a joué au tennis de table avec ses pieds. Reuters

2- Un instructeur de la Garde spéciale Tianjiao fracasse une bouteille sur la tête d'une recrue féminine au cours d'une session de formation des premiers gardes du corps féminins à Pékin, en Chine, le 13 janvier 2012. La session regroupe 20 femmes qui suivent 8 à 10 mois de formation pour développer des compétences suffisantes pour devenir agent de sécurité. Reuters

3- Le bateau de Croisière «Costa Concordia» échoué près de l'île de Giglio, en Italie, le 14 janvier. Parti du Sud de l'Italie, il a heurté un rocher après une mauvaise manœuvre sur les côtes toscanes le vendredi 13 janvier vers 22h45. Sur les 4 229 personnes présentes à son bord, 32 ont perdu la vie. AFP

4- Un prisonnier qui s'est cousu les lèvres dans un centre de détention provisoire, dans la capitale du Kirghizistan, Bichkek, le 27 janvier. Plus de 1 000 détenus des prisons du Kirghizistan se sont cousus les lèvres pour dénoncer leurs conditions de détention. AFP

5- Un policier anti-émeutes s'apprête à donner un coup de pied à un manifestant tombé lors d'affrontements sur la place Syntagma d'Athènes en Grèce, le 10 février 2012. Reuters

6- La voiture d'un automobiliste immobilisée dans la bouche de métro de la station Chaussée d'Antin-Lafayette, à Paris, le 24 avril. Il avait voulu s'y engouffrer en pensant que c'était un parking indiqué un peu plus tôt. AFP

7- Eclipse totale du Soleil, caché par la lune, vue depuis la plage de la ville de Cairns, dans la nord e l'Australie, le 13 novembre. Reuters

Sidi ali®

L'eau minérale et sa bouteille végétale.*



Klem

Bouteille composée jusqu'à 30% de matières végétales.



Une grande première au Maroc...Sidi Ali lance une bouteille écologique qui partage son origine avec la nature. En parfaite adéquation avec les valeurs de préservation de l'environnement dont nous sommes tous tributaires, Sidi Ali innove avec un emballage fabriqué jusqu'à 30 % de matières premières végétales, pour le plus grand respect de la nature et de tous ceux qui y vivent.

Youssef Draïss

«Il est prématuré d'évaluer l'impact du Tramway»

Directeur général de Casa Transport, cheville ouvrière du Tramway de Casablanca, Youssef Draïss nous livre ces premières appréciations après la mise en service de la première ligne de ce nouveau mode de locomotion.

Quel a été votre sentiment en voyant les Casablancais prendre le tram au lendemain de son inauguration par le souverain ?

Il s'agit d'un sentiment du devoir accompli. C'est un projet qui a pu voir le jour grâce à la sollicitude Royale, grâce à l'implication des autorités de la ville et aux élus qui, malgré leurs différends, se sont tous mobilisés pour mettre en place les moyens nécessaires pour faire réussir le projet. Donc, voir circuler le Tramway est la concrétisation d'un beau chantier pour tous ceux qui ont participé à sa réalisation.

Comment avez-vous vécu ces premiers moments de sa mise en service ?

À partir du 13 décembre, le tramway a commencé à transporter des voyageurs. C'est un autre défi qui commence : Réussir la mise en service. Or, il s'agit d'un démarrage où il y a plusieurs paramètres très importants à observer. Le fonctionnement et l'intégration des systèmes avec un tramway plein, le comportement des conducteurs, le comportement des usagers de la route ...etc. Dès le soir du 12/12, il y avait un autre défi à relever : Réussir la mise en service.

80.000 personnes ont utilisé le tram le deuxième jour. Est-ce un record pour vous ? Ce chiffre est-il un indicateur de la réussite du projet et de sa pertinence ?

C'est prématuré d'évaluer et juger de la fréquentation. Il y a ceux qui prennent le tramway par besoin et il y a ceux qui le prennent par curiosité, par désir de découvrir ce nouveau mode de transport. Il faut attendre quelques mois pour évaluer l'impact réel du Tramway. Nos prévisions de départ ne changent pas : 170.000 usagers fin 2013, 210.000 fin 2014 et 250.000 à partir de la mi 2015. On fera une première évaluation vers



Youssef Draïss, un engagement très fort.

le mois de juin 2013. Cependant, la fréquentation des premières journées présageant d'un bon taux de fréquentation future.

La première ligne a coûté près de 6 milliards de DH. À quel horizon pensez-vous rentabiliser cet investissement colossal ?

Le transport est un service public et il est difficile de parler de rentabilité dans ce genre de projet. Le choix des quartiers traversés par le tramway, le choix du prix du ticket ainsi que les formules d'abonnement sont tous des indicateurs qui montrent que les pouvoirs publics ont consenti cet investissement colossal pour offrir aux Casablancais un moyen de Transport adéquat.

En plus, mettre en place un système de transport moderne et performant est essentiel pour accompagner le développement de la ville et préserver sa compétitivité. L'évaluation de

l'apport de ce système de transport doit être évalué à l'aune de toutes ces considérations et non seulement d'un point de vue financier.

Avez-vous déjà des éléments sur le profil des premiers usagers du tram ? Sont-ils des gens motorisés qui ont laissé leur voiture ou des personnes qui d'habitude utilisaient les taxis, les motocyclettes ou les bus pour se déplacer ?

Comme je l'ai signalé plus haut, il est prématuré d'évaluer la fréquentation et de déterminer le profil des usagers. Les premiers jours sont aussi des journées de découverte du Tramway. On pourra se prononcer sur ces éléments à partir de fin janvier avec le lancement des formules d'abonnement.

Les automobilistes ont eu l'impression que la circulation automobile était moins congestionnée que d'ha-

bitude pendant les premiers jours de mise en service du tram. Est-ce l'effet tram ?

Pendant les travaux du Tramway, un plan de circulation adapté a été mis en place avec l'implication des instances compétentes (police, commune et wilaya). L'objectif de ce plan de circulation est de faciliter la circulation sur, et autour du tracé du tramway : Reprise des carrefours, fonctionnement intelligent de la signalisation, interdiction de tourner à gauche ...etc. Une série de simulations de trafic et de circulation a été effectuée avant la mise en place de ce dispositif. Avec le démarrage du tramway, les effets de ces mesures commencent à se faire sentir globalement sur la circulation automobile. Mais il s'agit d'un processus continu de réglage et d'adaptation pour optimiser le fonctionnement de tout le système.

À quand le lancement des travaux des deux autres lignes restantes du Tram ? Leur mise en service est prévue pour quelle date ?

Cette première ligne de Tramway (31 Km) fait partie d'un réseau global qui comporte 3 autres lignes, une ligne de RER et une ligne de métro aérien. Il est impératif de réaliser toutes ces lignes pour atteindre les objectifs fixés en termes de développement de la mobilité et des déplacements urbains dans cette grande métropole qu'est Casablanca. Cela dit, il est impossible de réaliser toutes ces lignes en une seule fois, problématique de financement oblige. Les études menées par Casa Transport ont montré que la priorité, pour une deuxième phase, est l'axe Zerkouni, Mohammed VI – Bd Harti et Moulay Rachid. C'est un axe très important où la demande de trafic est énorme.

Pourquoi le choix des autorités s'est-il porté sur le tram et non le

busway réputé plus pratique et moins coûteux?

Le choix du type de mode de transport est déterminé en fait par la demande du trafic et des besoins en matière des déplacements. Ce sont ces paramètres qui définissent le moyen à utiliser. Si la demande est faible, les Bus offrent une réponse adaptée. Si cette demande connaît une augmentation, le Busway peut être envisagée comme une alternative. Mais si la demande du trafic dépasse par exemple les 100.000 voyageurs par jour, un Busway n'est pas suffisant, il faut obligatoirement passer au Tramway. Si la demande en matière de trafic dépasse les 300.000, le tramway est dépassé, il faut penser alors à la mise en place d'un métro aérien ou souterrain,...etc. Pour la ville de Casablanca, nous avons défini des lignes de Tramway là où la demande en matière de trafic se situe entre 150.000 et 250.000 voyageurs par jour. Un métro aérien pour l'axe Mohammed VI où la demande de trafic dépasse les 350.000 usagers et un RER pour l'axe Mohammédia-Aéroport où les besoins en déplacements sont encore supérieurs. Un

Busway peut répondre partiellement aux besoins de trafic évoqué plus haut. Il peut évidemment être une solution partielle sur la ligne 2, combinée avec le tramway T1 et le métro

La mise en service vient de commencer. Il faut un peu de temps pour que les usagers apprécient le fonctionnement de ce nouveau mode de transport

aérien de telle sorte de préfigurer le réseau global évoqué plus haut et apporter in fine une véritable première réponse à la complexité des déplacements urbains dans les grandes métropoles comme Casablanca.

Qu'en est-il de l'entretien des rames et des rails du tram?

L'entretien des rames, des rails et des autres installations fixes est un

élément-clé dans le dispositif de sauvegarde des équipements tramway. L'objectif évidemment étant de permettre de continuer à offrir un service de qualité pendant de longues années. L'entretien a été un élément important dans l'établissement du contrat d'exploitation. La maintenance est assurée aussi par l'exploitant (Casa Tram SA) et un dispositif strict de suivi de cette maintenance est mis en place par nous afin de s'assurer que l'exploitant respecte les engagements contractuels.

Pensez-vous que le tram sera une alternative pour la voiture à Casablanca ou bien il a juste été mis en place pour contribuer à résorber la crise du transport en commun dans la métropole?

La mise en service vient de commencer. Il faut un peu de temps pour que les usagers apprécient le fonctionnement de ce nouveau mode de transport et s'y habituent. Pour encourager les automobilistes à laisser leur voiture et prendre le Tramway, nous sommes en train de travailler sur la mise en place de parkings (l'automobiliste paie juste le prix normal

du ticket sans supplément pour le parking). Ces trois parking seront construits au niveau des trois terminus (Facultés, Aïn Diab et Sidi Moumen). Ce dispositif de stationnement est un moyen essentiel pour permettre au Tramway d'être à terme une alternative à la voiture.

La complémentarité entre les taxis et les autobus nouvelle génération est prévue pour quand?

Le Tramway est un nouveau mode de transport qui vient s'ajouter à l'offre de transport en commun (même très insuffisante) qui est déjà en place, notamment les bus. La complémentarité entre le Bus et le Tram est essentielle pour offrir aux Casablancais un transport urbain de qualité et disponible, couvrant le maximum de pôles urbains. Nous travaillons avec les autres partenaires (conseil de la ville et M'dina Bus) pour la mise en place d'abonnement unique Bus et Tram. Des propositions sont en cours d'examen par les autorités compétentes pour la mise en route de cette intégration Bus Tram dès début 2013. ■

Propos recueillis par Ahmed Zoubair



fandy
Pour donner le meilleur

**FANDY ÉLUE
MEILLEURE MARQUE MAROCAINE**
CATÉGORIE MARQUE DE FABRIQUE
EDITION 2012

إشباع العلامات
MOROCCO AWARDS
LES MARQUES À L'HONNEUR

Année de prospérité populiste !

Chabat, Lachgar, El Omary, Benchammas, les empêcheurs de gouverner en rond se multiplient et se renforcent. De quoi faire perdre la tête à Benkirane...



L'année 20123 sera-t-elle difficile pour le gouvernement ? Quel sera le temps qu'il va imprimer à son train de réformes ? Une chose est sûre : Les dossiers urgents et complexes ne manquent pas. Les attentes aussi. Comment l'équipe Benkirane compte-t-elle aborder tous ces défis ? Pour le moment celle-ci a montré une belle capacité de se déchirer entre alliés, brillant très rarement par son esprit de cohésion et sa volonté commune de parler d'une seule voix pour aborder de front les problèmes économiques sociaux du pays. Sur ce plan, l'attitude de l'Istiqlal serait intéressante à observer. Hamid Chabat, son leader bouillonnant mettrait-il une sourdine à ses attaques contre le gouvernement et surtout son chef ou bien continuera-t-il sur sa lancée en pilonnant l'action de son principal partenaire au risque de provoquer des divorces au sein de la majorité ? A priori, rien dans le comportement du député-maire de Fès n'indique qu'il ait décidé à revenir à de meilleurs sentiments à l'égard du PJD et de son style de gestion des affaires publiques. Pour Abdelilah Benkirane, il n'a pas que les dossiers du pays à gérer, il doit aussi s'occuper du Chabat et de ses sorties tonitruantes qui déstabilisent l'atelage gouvernemental. Et c'est tout le drame du Premier ministre qui a décidé pour le moment de ne pas répondre sys-

tématiquement aux provocations de son allié adversaire, histoire d'éviter d'être entraîné dans son jeu de massacre. Ces provocations pourraient cesser si le remaniement ministériel réclamé par Chabat se produisait. Benkirane en est conscient mais s'il accède à sa revendication il passerait pour quelqu'un à qui on force la main facilement.

À terme, Abdelilah Benkirane n'a d'autre choix que de faire avec la folie visiblement calculée de Chabat surtout qu'il n'a plus de solution de rechange après l'arrivée à la tête de l'USFP de Driss Lachgar. Hier partisan du rapprochement avec les islamistes, aujourd'hui détracteur du PJD qu'il a qualifié de rétrograde. Le message est clair. L'USFP n'est pas intéressé par un retour aux affaires. Du moins dans l'immédiat. Le duo Chabat-Lachgar, conjugué aux grandes gueules du PAM, sont déterminés à mener la vie dure au PJD au pouvoir. Les députés islamistes ont d'ores et déjà théorisé les critiques acerbes opposées au gouvernement. Pour eux, les attaques tous azimuts dont le PJD est la cible sous couvert de l'opposition cachent mal une guerre féroce lancée contre la volonté réformatrice de leur parti par les défenseurs du statu quo.

Cette thèse pêche par son manichéisme primaire : Les bons islamistes contre les méchants prévaricateurs. ■

Ahmed Zoubair

Les dossiers chauds de 2013

Front social

La surchauffe sociale est inévitable, favorisée par plusieurs facteurs. Il y a les sempiternelles revendications syndicales portant sur la valorisation des petits salaires et la montée de plus en plus forte des corporatismes dans la fonction publique dont des pans importants (justice, collectivités locales, santé publique...) sont régulièrement paralysés par des grèves.

À quoi il convient d'ajouter la décision du gouvernement Benkirane d'opérer des prélèvements sur les salaires des grévistes de la fonction publique qui abusent des débrayages. «Scandale !», crient les syndicats à l'unisson, qui voient dans cette mesure une volonté flagrante de restreindre le droit de grève, promettant de réagir comme il se doit à ce qu'ils considèrent comme un oukase. Les syndicats sont également remontés contre le patronat qui n'est plus chaud pour l'indemnité pour perte d'emploi pourtant avalisée par le gouvernement qui lui a débloqué un fond de démarrage d'un montant de 250 millions de DH.

Caisse de compensation

C'est le gouffre financier qui a englouti bon an mal an plus de 50 milliards de DH au titre de la compensation de certains produits. Le problème est d'autant plus sérieux que la subvention profite essentiellement aux nantis et très peu aux nécessiteux. Le gouvernement actuel semble avoir trouvé la solution radicale : Une aide mensuelle directe à la population-cible dont le montant sera fixé en fonction des produits qui seront décompensés. La mise en œuvre la décompensation peut fonctionner pour le sucre et la farine qui ne pèsent pas lourd dans la balance de la subvention contrairement au gasoil, gaz butane et fuel qui représentent respectivement 20 milliards de DH, 13 milliards de DH et 8 milliards de DH. Pour la réussite de la décompensation de ces matières, les services de Mohamed Najib Boulif n'expliquant pas comment ils comptent s'y prendre. Supprimer la subvention du gasoil provoquerait automatiquement la réaction des professionnels du transport (voyageurs et routiers) qui ne manqueraient pas de répercuter la vérité des prix sur le consommateur. Ce qui se traduirait par une flambée de toutes les denrées et autres services et partant d'un massacre du pouvoir d'achat déjà très érodé de la population.

Chômage des jeunes

La bombe du gouvernement c'est bel et bien le chômage des jeunes. Les institutions internationales ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur l'ampleur du phénomène qui gagne du terrain chaque année. Il y a quelques mois, la Banque mondiale a rappelé aux responsables du Royaume des chiffres effarants : 30% des jeunes du pays âgés de 15 à 29 ans n'ont pas de travail. Pire, la plupart de ces oisifs se disent tellement découragés qu'ils ne font plus d'effort pour tenter de trouver une occupation professionnelle. Au chômage s'ajoute leur désespoir. Un vrai cocktail molotov. Avec le ralentissement de la croissance en 2013 (autour de 3% selon les prévisions les plus optimistes), le stock des oisifs risque de se renforcer avec tout ce que cela entraîne comme montée de la délinquance et de la criminalité et divers autres formes d'intégrisme engendrés par le mal-être social. ■



UN GROUPE EN ACTION POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT

Institution financière créée en 1959, la Caisse de Dépôt et de Gestion s'érige aujourd'hui en un groupe de premier plan, acteur majeur de l'économie nationale.

Premier investisseur institutionnel du Royaume, le Groupe CDG est impliqué dans les principaux projets structurants du Maroc. Son ambition est de contribuer activement au développement économique et social du pays.

Avec plus de 5000 collaborateurs, une quarantaine de filiales métiers et près d'un million de clients servis au quotidien, le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion est un opérateur de référence dans tous les métiers dans lesquels il évolue.



Pour le Maroc Avenir

www.cdg.ma

L'auto-entrepreneur comme antidote de l'informel

A l'heure où le modèle de croissance et d'innovation est sur la table, où les indignés de tous bords remettent en cause ce système capitaliste débridé qui a eu ses heures de gloire quand une minorité était à table et le reste à son service, l'heure est arrivée « de penser le changement et non pas de changer le pansement ». L'arrivée des BRICS et de l'Afrique sur la scène internationale comme des challengers sérieux aux maîtres actuels nécessite une mobilisation et un accompagnement sérieux, fort et immédiat de nos forces vives par nos décideurs notamment politiques pour être dans la course dans ce monde globalisé.

En effet, nos politiques après plus d'un an d'atermolements sur ce sujet capital qu'est l'Entrepreneuriat doivent écrire sur un post-it à l'entrée du Parlement « Seule l'entreprise crée de la valeur ». Cette méditation quotidienne est censée les amener à nous prendre sérieusement pour la clé du développement de notre pays et non pas



Zakaria FAHIM (*)

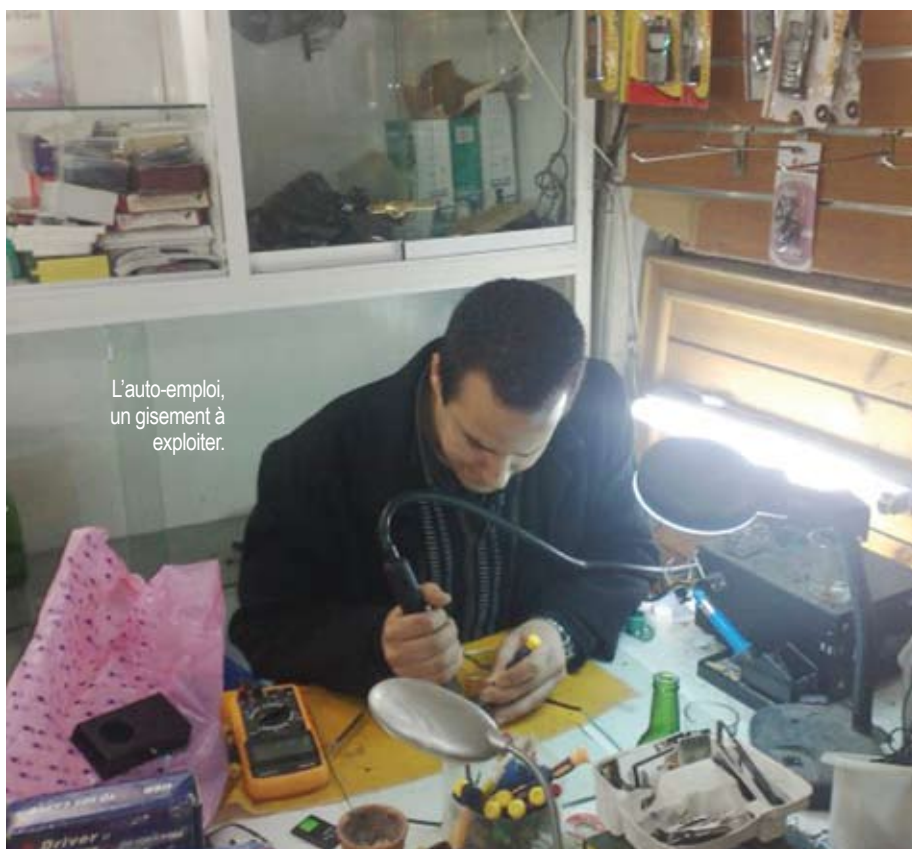
comme l'ennemi à abattre sur l'autel d'une quelconque administration.

La question de l'entrepreneuriat ne devrait pas être un sujet tabou, un machin à la mode dont on parle sans impliquer les intéressés.

Ultime ascenseur social pour beaucoup de nos jeunes et aussi pour tous ces patrons des très Petites Entreprises « abandonnés » à l'informel et devenus des « hors la loi » malgré eux, la création de jeunes pousses dans le formel doit faire l'objet d'une véritable réflexion dans l'opposition et au gouvernement, et d'initiatives innovantes et de rupture pour en favoriser l'éclosion.

En effet, beaucoup de potentiels entrepreneurs sont freinés dans leur élan à cause notamment de la bureaucratie et la corruption. C'est vrai que l'auto-entrepreneur (individuel) n'est pas sur les radars de nos politiques. Il est décompté à l'unité dans l'urne et non pas comme une force politique et surtout socio-économique de plusieurs millions d'âmes.

Il est important dans le contexte actuel, où l'Union européenne entre en récession, avec une croissance attendue de - 0,3 % en 2012 tout en représentant 60 % des exportations du Maroc et plus de la moitié de ses investissements étrangers de libérer les talents de l'intérieur et le plus en amont. Le



nouveau statut de l'auto-entrepreneur offre cette possibilité. Il permet à des créateurs de lancer leur propre activité, de l'être exclusivement, mais aussi cumulativement ou alternativement avec un emploi ou un autre statut. C'est là, la révolution, on permet d'avoir deux statuts le temps de le rester à vie si le projet d'entrepreneur est une troisième mi-temps à valeur ajoutée, le lieu où on exprime une passion.

Ces futurs auto-entrepreneurs seront certes des indépendants libres et aussi et surtout accompagnés en amont par un système structurant pour que le passage de la vallée de la mort (les trois premières années de la création de l'entreprise pour les futurs candidats) soit le plus facile.

Le statut d'auto-entrepreneur vient défier cette assertion que tout ce qui n'est pas blanc est noir. En effet, il n'y a pas d'obligation d'en faire un statut à temps plein, un métier au sens premier du terme, mais plutôt d'offrir à chacun, le droit de s'appliquer « j'en ai rêvé, je l'ai fait ». Il n'en reste pas moins que pour nos « entrepreneurs en devenir » utiliser l'auto-entrepreneur comme un tremplin vers le monde de l'Entreprise est une voie extraordinaire pour avoir le

temps, l'écoute et l'accompagnement nécessaires pour ne pas tomber dans l'informel.

S'il est normal d'apprendre à un enfant de nager dans un bassin, on doit trouver sain d'incuber systématiquement nos nouveaux auto-entrepreneurs et ce pour réduire le taux de mortalité « infantile » avant de les jeter en pleine mer.

Cette étape permet aussi et surtout d'apprendre en plus à ne pas confondre chiffre d'affaires et bénéfice.

En France, l'auto-entrepreneur a permis de créer près de 300 000 auto-entrepreneurs par an. Pour la petite histoire, 2009 a été considérée en France comme l'année de l'Iphone et de François Hurel le concepteur de la loi sur l'auto-entrepreneur : une vraie révolution !

De fait, entre 2000 et 2010, le nombre d'entreprises créées en France a crû de 11% par an en moyenne. Cette croissance s'explique en partie par les lois successives visant à développer l'entrepreneuriat de 2003 à 2008. Mais c'est surtout le statut d'auto-entrepreneur, introduit fin 2008, qui a contribué à plus de 55% des créations d'entreprises entre 2009 et 2011.

Le succès de cette formule a pris tout le monde de court et a mis le zoom sur ce projet « Alien » sur lequel misaient très peu de gens. Même les Anglais en font l'éloge et parlent du succès Frenchy. Des pays comme la Chine, l'Egypte envoient des délégations en France pour comprendre et voir comment l'implémenter.

Ce nouveau concept tord le cou à tous les clichés, qui laissent croire que seuls ceux qui ont une parcelle de terre ou de l'argent peuvent entreprendre.

Il plébiscite la formule Oser entreprendre, en permettant de créer son auto-entreprise de chez soi en cinq clics sur Internet. L'idée, c'est de pouvoir utiliser son local d'habitation pour y créer son activité et ainsi ne pas prendre le risque d'additionner à l'échec économique un échec familial en rendant insaisissable le domicile personnel. Deux autres mesures sont destinées à simplifier et donner une reconnaissance sociale et citoyenne de l'auto-entrepreneur.

Ce régime apporte une innovation majeure, prélever les cotisations sociales et fiscales sur la base du chiffre d'affaires encaissé. Pour assurer le recouvrement, il est prévu de procéder à une retenue à la source en utilisant le mobile payment. À chaque transaction, le client paie via son mobile et l'auto-entrepreneur reçoit les honoraires nets de cotisations sociales et de l'impôt qui seront rétrocédés automatiquement aux organes ad-hoc.

Si l'entrepreneuriat ne se décrète pas, il peut être encouragé avec un cadre favorisant l'esprit d'entreprise. Le texte de loi en discussion actuellement au Parlement à l'initiative de l'opposition n'appartient ni au gouvernement ni à ses initiateurs, mais à tous les entrepreneurs qui sommeillent en nous et à tous ces petits entrepreneurs de l'informel qui rêvent de retrouver le droit chemin si on les y convie.

À nous de nous saisir sur 2013 de ce statut de l'auto-entrepreneur et de le faire accoucher au plus vite pour le bien de notre économie et de tous ces « hors la loi » malgré eux. Et là, l'expert comptable, médecin de l'entreprise a toute sa place pour donner du sens et apporter son expertise pour passer le gué à tous ces créateurs de valeur du formel. ■

(*) Expert comptable
Managing Partner BDO Sarl

DIYAR VIII
Salé

Les promesses DIYAR VIII

Emplacement • Qualité • Financement



vélarium

Diyar VIII, résidence située dans le nouveau quartier résidentiel de Salé, à quelques minutes de la forêt Maâmora et du centre Rabat Technopolis, vous propose des appartements à l'architecture innovante, contemporaine et aux finitions épurées.

Vivre dans un cadre où le luxe, l'élégance architecturale et la pureté de l'environnement comblent votre famille. Vous pouvez vous l'offrir désormais grâce à l'offre exceptionnelle, au financement à 100 % aux meilleurs taux et à bien d'autres avantages. Venez visiter nos appartements témoins et jugez-en par vous-même !

Réalisée par AL AJIAL REAL ESTATE, promoteur réputé pour la qualité de ses œuvres, DIYAR VIII répond à toutes les qualités des règles de l'art.

Siège : 05 22 31 31 85
Bureau de vente : 05 38 03 20 00 / 01
www.alajial-morocco.com
www.cmkd-immobilier.com



AL AJIAL
REAL ESTATE

Le mariage gay rend l'Eglise folle

Dans les campagnes marocaines, une des insultes à l'adresse des libertins, c'est de les traiter de «Peuple de Loth» (kawme loutte). En marocain, un dragueur se dit «louatte».

Loth, (en hébreu : לוֹת ; en arabe : لوط), est un personnage biblique. C'est le neveu d'Abraham avec qui il s'est fâché suite à une querelle entre leurs bergers. Loth émigra alors vers Sodome.

Une ville très gay. Un soir, Loth accorda l'hospitalité à deux voyageurs mâles. Les garçons de Sodome cherchent alors à avoir des relations sexuelles avec ces étrangers. Loth leur propose ses deux filles vierges et les supplie de ne pas «toucher» à ses deux invités. Les sodomites s'emportent contre cet émigré. Les deux invités, qui étaient en réalité des anges, frappent le peuple de cécité et ordonnent à Loth de s'enfuir avec sa famille car Dieu va détruire la cité par une pluie de soufre et de feu sur Sodome, Gomorrhe et les environs. Ils lui recommandent de ne pas se retourner dans sa fuite pour voir le spectacle de la destruction. La femme de Loth ne respecte pas cette exigence, elle regarde en arrière et devient colonne de sel. Cette histoire inspira au chanteur Thiéfaine ce couplet «Ne vous retournez pas, la facture est salée». Il y a aussi une petite allusion dans la comédie musicale Notre-Dame de Paris, où il est dit : «Sous peine d'être changée en statue de sel».

Loth n'est pas au bout de sa peine. Le tout nouveau veuf et ses filles se réfugient dans une grotte de la montagne. L'aînée, s'inquiétant de ne pas trouver d'hommes dans le pays, enivre son père pour s'accoupler avec lui sans qu'il le sache, et incite sa cadette à faire de même. Les deux filles tombent enceintes : l'aînée donne naissance à Moab, et la cadette à Ben-Ammi selon la Bible. Dans la chanson à boire «Beer Song», interprétée par le groupe nantais folk rock d'inspiration bretonne Tri Yann, on trouve le couplet suivant : «Loth, buvant dans une caverne / De ses filles enfla le sein / Montrant qu'un sirop de taverne / Passe celui d'un médecin».

Loth est aussi cité dans le Coran comme un saint prophète. L'histoire est quasi-similaire à celle décrite dans la Bible, sauf l'inceste de la caverne qui n'est pas relaté dans le Coran («El-Araf», VII, versets 80



et 81 الأعراف, «Les Poètes», XXVI, verset 208 ; الشعراء, «Houd», XI verset 81; هود). Selon la foi juive, cette histoire fut dictée dans son intégralité par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï. L'étude sémantique et linguistique des termes utilisés et les contradictions entre les différentes légendes qui s'y entremêlent ont amené l'ancien habitant de Dar Magana à Fès, Maïmonide, au XII^e siècle, à remettre en cause son historicité. Selon des études scientifiques, le texte de la Genèse date du VII^e siècle avant Jésus Christ (-700).

En 2012, notre archevêque de Lyon a 2712 années de décalage par rapport à ses ouailles. Il craint que Lyon ne devienne Sodome, Saint-Étienne Gomorrhe et le derby OL-ASSE une partie de jambes en l'air avec des passes à trois et des jeux en triangles à quatre ! Il craint que «le mariage pour tous» n'ouvre la voie à l'inceste et la polygamie. La polygamie nouvelle crainte de l'Eglise, surtout depuis qu'une certaine musulwoman fut nommée ministre de l'égalité des sexes, des genres, des chances, de la parité, du mariage pour tous et

cerise de Séfrou sur la pastilla de Fès, elle joue aussi le rôle de cache sexe des minorités invisibles ! Interrogé par une chaîne de l'Odieux visuel français sur le projet français du «mariage pour tous», l'archevêque de Lyon a affirmé que cette «rupture de société», pourrait avoir «des quantités de conséquences» : «Après, ils vont vouloir faire des couples à trois ou à quatre. Après, un jour peut-être, l'interdiction de l'inceste tombera. Il y aura des demandes incroyables, qui commencent à se faire jour !».

Le célibat des prêtres français les rend risibles quand ils se mettent à parler de mariage. C'est comme si un Imam salafiste sponsorisé par le Qatar publiait un guide des grands vins de Bordeaux. Aveuglé par son antisémitisme, il risque de confondre le Mouton Cadet de Rothschild et le petit agneau d'Abraham, car les deux personnages ont pour point commun d'être des hébreux, propriétaires de moutons. L'idée du célibat pour les personnes consacrées à Dieu existe depuis toujours. On trouve dans la Bible selon Matthieu, XIX, 11-12 : «Il y a des eunuques

qui le sont dès le ventre de leur mère; il y en a qui le sont devenus par les hommes; et il y en a qui se sont rendus tels eux-mêmes, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne.». Est-ce qu'une personne qui a fait vœu de chasteté et vœu de ne pas fonder une famille peut être crédible en conseil matrimonial ? Question procréation, ils ne peuvent pas être pris au sérieux non plus car les curés n'engendrent pas d'enfants et ont juré de n'en point toucher, même si les cas de prêtres pédophiles sont légion.

La révolution française a inventé le mariage civil et mis fin au mariage religieux et à l'activité des adoules de l'époque, mais voilà que le mariage gay les excite à nouveau et leur donne une nouvelle jeunesse. Ils auraient pu se réjouir car ça relance les affaires puisque c'est une nouvelle clientèle. Ils auraient même dû créer le besoin.

La Droite et l'Eglise sont unies comme un vieux couple dans ce combat. La Droite promet de revenir sur cette loi et de «démarrer» les gays. Elle préconise un «droit de retrait» pour les élus qui auront à célébrer des mariages gay. Un droit de retrait dans un acte d'amour, se dit en latin «coitus interruptus». Cela nous ramène à l'époque où la messe était dite en latin, aux méthodes de contraception et nous rappelle que l'église refuse le préservatif aux malades du sida.

Elle refuse aussi la solution des mères porteuses. S'est-elle au moins posée la question de comment fut fécondée Marie ? N'est-elle pas la plus célèbre des mères porteuses ? Jésus n'avait-il pas eu deux papas ? «Notre père qui êtes aux Cieux» et Joseph le charpentier, «un Juif très pieux» ?

Aux dernières nouvelles, Mickey Mouse est déprimé depuis qu'il a appris que son véritable père biologique était Dark Vador, suite au rachat de Star Wars par Walt Disney■

Gentleman.Beurgois@gmail.com



*Savourez le meilleur
du Couscous!*



*Contacts et informations : Dari Couspate
www.couscousdari.com - info@couscousdari.com*

Musique

D'nya

Nabyla Maan



Nabyla Maan est une jeune artiste talentueuse. «D'nya» est le premier album de cet auteur-compositeur-interprète. Produit par la maison de disques Platinum Music, ce disque, toujours dans les bacs, contient onze chansons et un bonus track en duo avec Omar Sayed de Nass El Ghiwane. En interprétant «Allah ya moulana», ce sont deux générations de musiciens qui se côtoient. D'ailleurs, il y a dans cet album une reprise à la sauce techno du morceau Essinya. Le mélange des genres est, en effet, le point fort de cet opus.



C'est la vie

Khaled

Savant mélange de folklore et de musique moderne, plus électro qu'à l'accoutumée, Khaled revient avec cet album produit par Red One (Lady Gaga

, J-Lo, etc...). C'est un nouveau Khaled, version 2012, avec un style différent de «Aïcha» et de «1,2,3 soleil». Mention spéciale pour «Encore une fois», peut-être la pièce de cet opus. Les titres dynamiques et entraînants entre pop, dance et mélodies accrocheuses séduisent immédiatement les publics de tous âges y compris les enfants de 7- 8 ans. Les chansons respirent la joie de vivre et diffusent leur chaleur orientale aux rythmes dansants diablement efficaces. Un bon tube que l'on prend plaisir d'écouter sans se lasser !

Khallouni

Ghani kabbaj

Ghani kabbaj est un chanteur marocain connu pour la fusion qu'il opère entre musique marocaine et styles internationaux. Né à Marrakech en

1972 de parents marocain et franco-algérien, il considère la musique comme la langue du monde, et comme un moyen de promouvoir l'ouverture et l'hybridation entre les cultures et les peuples. Son tempérament joyeux et chaleureux est à l'image de sa musique, un mélange de salsa et de rythmes orientaux. Son album «Khallouni» est un pur bonheur. À découvrir et à offrir !



Houyam

Hamid El Hadri

Des paroles simples mais touchantes, des mélodies pop élégantes bercées par les brises méditerranéennes

du charme andalou et de l'intimité des régions du nord, ces éléments combinés à l'amour de la patrie donnent naissance à un nouvel album signé Hamid El Hadri. Cet opus disponible dans les bacs depuis le mois de mars est un message d'amour et de fraternité. Fruit de deux ans de travail, l'album baptisé «Houyam» est un chapitre musical de la vie de l'artiste. Une transcription mélodieuse de ses expériences, ses préoccupations, ses rêves d'un monde meilleur où règne amour, tolérance et fraternité.

DVD film

Pégase

Rihana est une jeune fille, la vingtaine environ, issue de la campagne. Victime d'un traumatisme aigu, elle se trouve hospitalisée dans un asile psychiatrique. Elle croit être enceinte de Zayd, un jeune homme de son village. Pour elle, cet acte est béni par Le Seigneur du Cheval, un esprit vénéré par son père. Zineb est psychiatre. Son supérieur lui confie Rihana. Sa mission consiste à la faire parler et éclaircir ce mystère. Hélas la jeune fille refuse de se confier à la psy. Zineb décide de mieux connaître cette fille, et d'affronter son passé douloureux. Elle ne sait pas si cette fille ment, dit la vérité ou juste se réfugie dans un monde imaginaire et fantaisiste... Les cartes s'embrouillent, Zineb perd petit à petit le contrôle de la situation, et l'histoire prend un autre détournement. Réalisé par Mohamed Mouftakir, ce film a été encensé par la critique lors de sa sortie en salle.

PEGASE

البقرة

Un film de
Mohamed MOUFTAKIR



Avec
Majdouline DRISSI
Saadia LADIB
Driss ROUKH
Anas EL BAZ

DREAMMAKER
PRODUCTIONS
avec PEGASE MOHAMED MOUFTAKIR
MOHAMED MOUFTAKIR XAVIER CASTRO DOUENNA RASSOURANCE
ALLEN FOURIE THEO OUD CHALLA THEZENI
www.pegasefilm.com

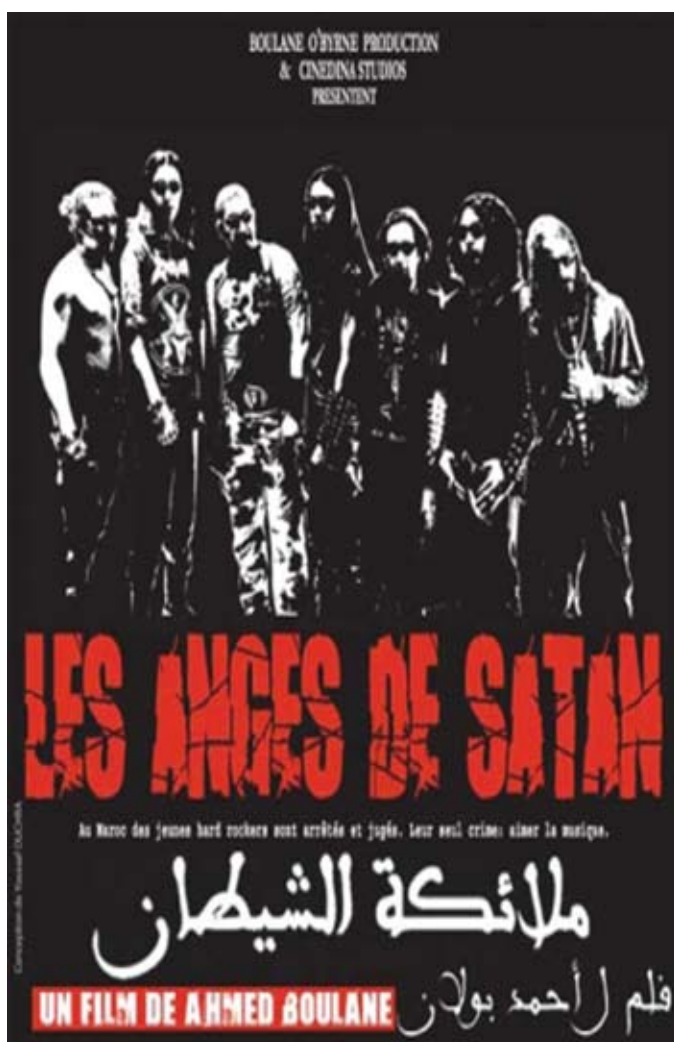
Un homme et demi (Rajel O Nas)

Si-Ali est coursier dans un tribunal, il loue avec sa femme un petit appartement et n'arrive pas à payer le loyer. Trop cher pour cet homme au revenu modeste. Un jour il découvre dans un journal la photo d'un criminel qui lui ressemble. Tout le monde croit que c'est lui, cette situation va changer carrément sa vie. «Un homme et demi» est réalisé par Yassine Fennane qui a également fait trois téléfilms dans le cadre du projet Film Industry / Made in Morocco : Aller Retour en Enfer, Brave et Agadir Underground. El Haykel «Squelette» est son premier long métrage de fiction. Il a aussi réalisé avec Ali El Mejbou la série «Une heure en enfer» pour la chaîne Al Aoula avant d'adapter sur petit écran la pièce de théâtre «Bnat Lalla Mennana».



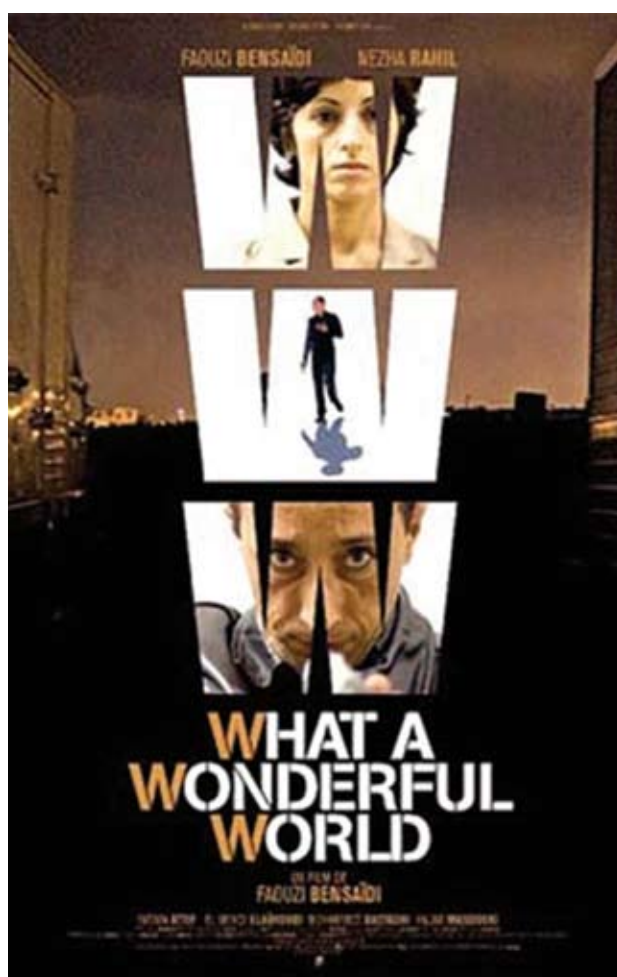
Les Anges de Satan

Casablanca, 2003. Un groupe de jeunes Metal-leux passent leur temps entre musique heavy-metal, drogues et drague. Un jour, ils sont arrêtés par la police. Motif : Satanisme et ébranlement de la foi musulmane. Débute dès lors pour eux un cauchemar et un procès kafkaïen, où les pièces à conviction sont entre autres un t-shirt «Kiss My Ass», des CD audio de Heavy-Metal et un crâne en plastique. «Les Anges de Satan» est un film époustoufflant d'Ahmed Boulane, librement inspiré d'un fait divers qui secoua l'opinion publique marocaine durant plusieurs mois : L'affaire des satanistes rockers marocains.



WWW : What a Wonderful World

Kamel est un tueur à gages qui reçoit ses contrats par internet. Il a coutume d'appeler Souad, une prostituée occasionnelle, pour faire l'amour avoir accompli ses sales boulots. C'est souvent KENZA qui décroche. Elle est agent de la circulation, responsable du plus grand rond-point de la ville. Bientôt, il tombe amoureux de cette voix et part à sa recherche. Hicham, un hacker professionnel qui rêve de partir en Europe, infiltre par hasard les contrats de Kamel... Le film «WWW: What a Wonderful World» de Faouzi Bensaidi est carrément inclassable. D'une grande inventivité visuelle et narrative. Ce long métrage n'est pas un chef d'oeuvre, mais seulement un bon film inclassable qu'il faut découvrir ou à offrir en cette fin d'année.

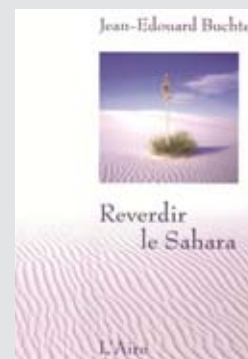


Livres

Reverdir le Sahara

de Jean-Edouard Buchter

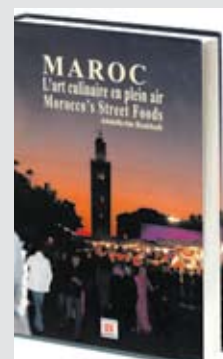
Et si, pour lutter contre le réchauffement climatique, on faisait reverdir le désert du Sahara? L'idée peut paraître un peu folle, et pourtant un ingénieur suisse y croit. A tel point qu'il en a fait un livre paru aux éditions de l'Aire. Ancien prof de physique à la retraite, Jean-Edouard Buchter a voulu partager cette vision, qu'il appelle «Saharia». De vastes étendues vertes dans le désert du Sahara, des zones de cultures vivrières où vivaient décemment les populations sahariennes et sahéliennes aujourd'hui poussées à l'émigration. Des régions irriguées par d'immenses canaux artificiels dérivant des fleuves Sénégal, Niger, Chari et Nil, par des lacs intérieurs alimentés grâce à la récupération des eaux de ruissellement et des crues, par de l'eau douce prélevée aux embouchures des fleuves. Des aménagements colossaux qui auraient la vertu de ralentir le réchauffement climatique. Ce livre suggère un effort colossal est une bonne promesse d'un avenir radieux propre à réchauffer le cœur.



Maroc, l'art culinaire en plein air

Par Abdelkrim Raddadi

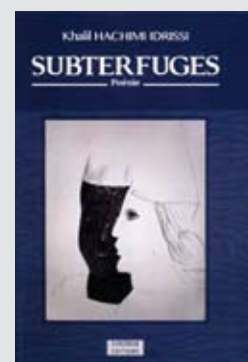
«Maroc, l'art culinaire en plein air» de Abdelkrim Raddadi, paru chez Marsam, nous invite à partager un subtil et étonnant voyage gustatif. Il s'agit d'un livre succulent qui ravira les amateurs de la bouffe made in Morocco à ciel ouvert. Dans ce beau livre, les images, d'une simplicité exquise, sont saisissantes de réalisme et de précision. Ainsi, sous le regard passionné d'Abdelkrim Raddadi, le lecteur part à la découverte d'un patrimoine culinaire simple mais riche qui a accompagné l'enfance de plusieurs générations de Marocains. Une sorte d'encyclopédie de la bouffe marocaine de rue, tout y est dans cet ouvrage écrit en trois langues (arabe, français et anglais). Scindé en neuf chapitres, il fait un tour d'horizon de tout ce qu'il faut savoir sur le sujet : De la description des plantes qu'on mange chez nous aux différents boissons et breuvages nationaux en passant par les délices et les pains.



Subterfuges

Par Khalil Hachimi Idrissi

Du journalisme à la poésie, Khalil Hachimi Idrissi a fait le grand saut avec «Subterfuges», un premier recueil composé en grande partie de sonnets. Publié aux éditions Zanzibar, ce recueil de 79 pages est scindé en huit parties avec des illustrations tirées de l'ouvrage «Tu en verras de toutes les couleurs» d'André Elbaz. Ainsi, sans «Subterfuge» (p.25), le poète invite le lecteur à le rejoindre dans «Le jardin d'hiver» (p. 40), certainement pas pour «Une nuit triviale» (p.24) mais pour «Les vendanges de miel» (p.10) dans «Un écho muet» (p.12) ou «Le rêve transi» (p.11). Un voyage poétique et initiatique chargé d'émotions. Dans une «Cité souveraine» (p.50), «A l'ombre de vanités» (p.51), «Le poète du lundi» (p. 44) retrouve «Le phare de la liberté» (p.68) et «Un clown ébahi» (p.70). Directeur de la MAP, Khalil Hachimi Idrissi a été pendant de nombreuses années rédacteur en chef de Maroc Hebdo International avant de lancer en 2001 le quotidien francophone Aujourd'hui Le Maroc. Ancien président de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux, ce natif de Casablanca, connu pour sa plume acerbe, est un bon professionnel des médias doublé d'un intellectuel bourré de talent . À quand une Maghreb arabe Poésie (MAP) ?





Nourrir la terre pour nourrir la planète

OCP est fier de contribuer à nourrir une population mondiale grandissante en lui fournissant des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes.

Fort de ses 90 ans d'expérience, OCP est leader sur le marché du minéral de phosphate et de ses dérivés. OCP, offre ainsi une large gamme de produits fertilisants adaptés pour enrichir les sols, augmenter les rendements agricoles et nourrir le monde de manière économique et durable.

Basé au Maroc, à Casablanca, OCP travaille en étroite partenariat avec plus de 150 clients sur les 5 continents.